



Au service
des peuples
et des nations

EVALUATION FINALE DU PROJET

**« PLATEFORMES SOLAIRES MULTIFONCTIONNELLES
(PTFM) POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN MAURITANIE »**



RAPPORT FINAL

(Juillet 2015)

Equipe d'évaluateurs :
Alioune Tamchir Thiam, Consultant international
Amadou Mamadou Ba, Consultant national

Liste des sigles, acronymes et abréviations

AGR	Activités génératrices de revenus
APAUS	Agence pour la promotion de l'accès universel aux services régulés
ARM	Autorité de Régulation Multisectorielle
CCP	Cadre de concertation et de pilotage
CL	Cadre logique
COP	Conférence des Parties
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSLP	Cadre Stratégique de la Lutte Contre la Pauvreté
CVG	Comité villageois de gestion
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DEME	Direction de l'Electricité et de la Maîtrise de l'Energie
GRET	Groupe de recherches et d'études technologiques
GEF	Global Environment Facility
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MPEM	Ministère du Pétrole, de l'Energie, et des Mines
Moughataa	Département administratif de la Mauritanie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PREP	Programme Régional Energie-Pauvreté
PTFM	Plateforme multifonctionnelle
PV	Photovoltaïque
SE4ALL	Sustainable Energy for All (Energie durable pour Tous)
SGP	Small Grants Programme
SNU	Système des Nations Unies
TDR	Termes de référence
Tenmiya	ONG Mauritanienne pour le Développement local
UM	Ouguiya (monnaie nationale de la Mauritanie)
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
USA	Etats Unis d'Amérique
USAID	Agence des Etats Unis pour le Développement international
USD	Dollar des Etats Unis d'Amérique
VNU	Volontaire des Nations Unies

Sommaire

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	II
RESUME EXECUTIF.....	IV
I. INTRODUCTION	1
1.1. RAPPEL DU CONTEXTE	1
1.2. PRÉSENTATION DE L'OBJET D'ÉVALUATION : PROJET PLATEFORMES SOLAIRES MULTIFONCTIONNELLES (PTFM) POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MAURITANIE	1
1.3. OBJECTIFS ET PORTÉE DE L'ÉVALUATION.....	2
II. METHODOLOGIE DE TRAVAIL DE LA MISSION D'ÉVALUATION	3
2.1. ÉCHANTILLONNAGE.....	3
2.2. SPECTRE DE VISION	4
2.3. RECHERCHE DOCUMENTAIRE.....	4
2.4. RAPPORTAGE.....	4
2.5. STRUCTURATION DU RAPPORT.....	5
III. PRINCIPAUX RESULTATS D'ANALYSE ET D'ÉVALUATION DU PROJET	6
3.1. PERTINENCE DU PROJET	6
3.2. QUALITÉ DE LA CONCEPTION DE L'ACTION.....	7
3.3. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE	8
3.4. EFFICACITÉ	11
3.5. PERSPECTIVES D'IMPACTS.....	13
3.6. VIABILITÉ ET PERSPECTIVES DE DURABILITÉ	16
3.7. ASPECTS HORIZONTAUX ET TRANSVERSAUX.....	18
IV. PRINCIPALES LEÇONS ET RECOMMANDATIONS	20
4.1. PRINCIPALES LEÇONS TIRÉES	20
4.2. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	20
ANNEXES.....	22
ANNEXE 1 : TABLEAU DE SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉSULTATS.....	23
ANNEXE 2 : LISTE DES VILLAGES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET	25
ANNEXE 3 : LISTE DES LOCALITÉS VISITÉES ET DES PERSONNES RENCONTRÉS	27
ANNEXE 4 : PROGRAMME INDICATIF DE TRAVAIL DE LA MISSION ET ITINÉRAIRE DES VISITES DE TERRAIN.....	32
ANNEXE 5. MONOGRAPHIES DES QUESTIONNAIRES ET GUIDES D'ENTRETIEN UTILISÉS (OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES)	35
ANNEXE 6 : LISTE BIBLIOGRAPHIQUE.....	40
ANNEXE 7 : TERMES DE RÉFÉRENCE DE LA MISSION POUR L'ÉVALUATION DU PROJET « PLATEFORMES SOLAIRES MULTIFONCTIONNELLES POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MAURITANIE »	41

RESUME EXECUTIF

Cette évaluation a pour but d'analyser l'expérience du « Projet Plateformes solaires multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté en Mauritanie (PTFM) » en vue de dégager les leçons qui contribueront à son élargissement et à sa mise à l'échelle dans le cadre d'un programme national PTFM.

Pertinence du projet et qualité de sa conception

Il s'agit d'un projet très pertinent et encore d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses cibles et bénéficiaires (populations rurales, collectivités et autorités locales, entreprises locales), mais dont la conception s'est révélée insuffisante sur certains plans qui ont affecté dans une certaine mesure l'efficacité de sa mise en œuvre et l'atteinte de ses résultats escomptés.

Les objectifs de l'action sont clairs et conformes à ceux des politiques nationales de la Mauritanie en rapport avec la réduction de la pauvreté, l'accès universel aux services énergétiques modernes et le développement durable. L'action est en droite ligne avec les axes et domaines de coopération du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) : Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, prévention des crises, protection de l'environnement, etc. Sa conception à travers un partenariat entre le Gouvernement, le PNUD, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), l'Ambassade des Etats Unis et l'USAID contribue au respect des engagements internationaux relatifs à l'efficacité de l'aide publique au développement.

la formulation du projet a cependant omis de prendre en compte certains acteurs institutionnels importants (tels que les Départements ministériels en charge de la promotion féminine, de l'emploi, *de la formation professionnelle, des technologies de l'information* et de la *communication, de la recherche scientifique, de l'environnement et développement durable*, entre autres) dont l'apport collectif aurait amélioré l'efficacité de la mise en œuvre des activités ainsi que la durabilité de l'action.

La stratégie d'intervention n'est pas suffisamment décrite (aussi bien pour la phase I que pour la phase II du projet), mais le cadre logique (CL) bien que sommaire, est clair avec des indicateurs permettant le suivi et l'évaluation du projet. La formulation de l'action se limite à la définition des « Arrangements institutionnels, voire du dispositif institutionnel » et du cadre de suivi évaluation, sans décliner la méthodologie d'intervention ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs de mise en œuvre.

La formulation de l'action semble avoir parié sur une hypothèse, non indiquée dans le cadre logique, qui ne s'est pas révélée, à savoir : la fiabilité de l'option technologique solaire pour les PTFM, notamment en ce qui concerne le « module moulin solaire » qui est encore en cours d'expérimentation en Mauritanie.

Une stratégie de sortie n'est pas déclinée à priori (dans le document du projet) et cette omission affecte la viabilité de l'action.

Les options énergétiques mises en avant (énergie solaire renouvelable au lieu de combustibles fossiles à écobilan négatif) répondent aux préoccupations d'ordre environnemental, mais le projet ne prévoit pas des actions pour pallier les nuisances pouvant résulter de l'usage des batteries (problématique de la gestion et du recyclage des déchets en batteries de charge des PTFM).

Enfin, Le rôle et la place du secteur privé et des institutions de microfinance ne sont pas définis, alors que ces acteurs (relais) constituent les éléments essentiels d'une stratégie de sortie (pour

l'Etat et ses Partenaires techniques et financiers (PTF)) et de durabilité des apports-bénéfices de l'action.

Efficiences de la mise en œuvre de l'action

Pour des raisons liées à la fois au choix technologique (du module moulin solaire notamment), à l'enclavement et l'éloignement de certaines localités rurales ciblées, les activités n'ont pu être correctement mises en œuvre conformément au calendrier prévisionnel. Certes, le choix technologique (PTFM solaire) répond au contexte local eu égard aux difficultés financières pouvant résulter de la mise en œuvre d'un système à force motrice de source thermique (distances, accessibilités, pouvoir d'achat des populations bénéficiaires etc.), néanmoins il est apparu que le module moulin solaire souffre d'insuffisances d'ordre technologique (adaptabilité) que le projet n'a pas pu surmonter.

L'apport des VNU a sans doute permis au projet de marquer des points et d'atteindre des résultats positifs (bien que qualitativement en deçà des attentes), mais ce type d'encadrement et d'animation ne semble pas adapté au contexte, à savoir, des localités rurales dispersées sur un large rayon, enclavées et loin des principaux axes routiers praticables en toutes saisons.

Un encadrement plus rapproché à travers des animateurs relais locaux formés sur le tas semble se dessiner comme étant la meilleure option pour la poursuite du projet, avec un apport VNU (ou le cas échéant de Volontaires nationaux d'un certain niveau) pour la supervision des animateurs locaux.

Le cadre de concertation et de pilotage du projet (CCP) a bien fonctionné et la communication est satisfaisante entre l'Unité d'exécution du projet, le PNUD, la DEME (Direction de l'électricité et de la maîtrise de l'énergie) et les autres membres du CCP. Cependant, des ouvertures sont nécessaires pour permettre la participation des Ministères en charge de la promotion féminine, de l'emploi et de la formation professionnelle et de l'environnement au CCP, à cause de la convergence des préoccupations respectives et de la possibilité de synergie et de mutualisation des moyens (institutionnels, humains, matériels et financiers).

Efficacités de la mise en œuvre de l'action

Les infrastructures (investissements) permettant la production et l'emploi de l'électricité solaire photovoltaïque sont réalisées sur tous les sites ciblés et les populations ont accédé à des services énergétiques multiples à travers les PTFM installées.

Les produits et effets directs obtenus sont :

- Très satisfaisant pour le module complémentaire « équipement en pompe solaire » pour l'hydraulique dans les périmètres maraîchers (mais seuls trois localités bénéficient de ce module) ;
- Satisfaisant pour les modules charge-batterie de téléphone, chaîne de froid à travers les congélateurs et le poste de télévision ; et
- Insuffisants pour les modules moulins, poste de soudure et réparation de pneus.
- Insuffisants pour les volets :
 - ingénierie socio organisationnelle et formation des bénéficiaires; et
 - génie civil (coût et design injustifiés et non pertinents), car les bâtiments construits pour abriter les PTFM représentent au moins 50 % du prix de revient d'une PTFM pour un village, et les travaux de construction retardent le rythme d'installation des PTFM.

Les services obtenus à travers le projet ont permis de changer le mode de vie des bénéficiaires. Les communautés sont de plus en plus connectées au reste du pays et au monde par le biais des téléphones portables et des postes téléviseurs. Elles ont eu des gains de temps, d'efforts et de revenus dus à l'exploitation commerciale des services offerts par la PTFM. Une étude d'impact aurait fourni des statistiques plus fiables sur les effets revenus de la PTFM.

L'APAUS qui capitalise beaucoup d'expériences dans le domaine de l'électrification rurale décentralisée reste un acteur crédible pour la poursuite de la mise en œuvre de ce projet et pour le changement d'échelle et de vision. Cependant, il lui faut s'entourer de plus en plus de l'expertise des institutions et acteurs spécialisés dans les domaines de l'ingénierie socio organisationnelle (ONG et Société civile), et de la recherche / développement sur les technologies d'application des énergies nouvelles et renouvelables (Université, ONG).

Le caractère multisectoriel du projet (de par la multifonctionnalité de la PTFM) encourage les synergies, mais la structure de gestion du projet (APAUS) ne veille pas à cette complémentarité. Toutefois, le Comité de pilotage du projet constitue un cadre qui contribue à la mise en cohérence des actions des bailleurs de fonds et encourage les synergies des actions en cours et les capitalisations des acquis des actions précédentes.

Perspectives d'impacts

Le projet a permis d'accroître le taux d'accès à l'électricité des localités bénéficiaires qui partent d'un niveau initial égal à zéro (au départ, il s'agissait de localité non électrifiée, sans force motrice pour la mouture des graines, sans équipements d'information audiovisuelle, etc.).

L'enthousiasme manifesté par les communautés bénéficiaires témoigne d'un effet global largement positif sur un plus grand nombre de personnes dans la zone d'intervention, en termes d'amélioration des conditions de vie à travers la création de revenus supplémentaires, l'allègement des travaux domestiques et l'accès aux moyens de communications audio (téléphone) et audiovisuels (télévision).

Les conditions de vie des communautés se sont améliorées grâce aux AGR (activités génératrices de revenus) qui ont effectivement généré des revenus non négligeables dans le contexte rural.

Cette option énergétique (Plateforme multifonctionnelle solaire, kits solaires à batterie rechargeable) répond aux préoccupations d'ordre environnemental, mais le projet ne prévoit pas des actions pour pallier les nuisances pouvant résulter de l'usage des batteries (problématique de gestion et de recyclage des déchets en batteries de charge des PTFM).

Viabilité et Perspectives de durabilité

Si l'on prend en compte l'ensemble des PTFM en cours d'exploitation par l'APAUS (y compris les PTFM retocédées par le GRET¹), il apparaît clairement que les approches en matière de gouvernance et d'exploitation de ces infrastructures ne sont pas harmonisées et varient d'une localité à l'autre,

Le mode de gouvernance des PTFM réalisées dans le cadre du projet PNUD/APAUS privilégie la gestion communautaire des infrastructures à travers les « Comité villageois de gestion (CVG) et les exploitants (désignés par les CVG) des différents modules de la PTFM, mais ces organes ne semblent pas fonctionner de la même manière, d'une localité à l'autre (gestionnaires collectifs, gestionnaires individuels, gestion par roulement, etc.).

¹ Groupe de recherches et d'études technologiques (ONG française)

L'acceptation par les populations rurales bénéficiaires du principe de la mise en œuvre d'un schéma tarifaire et d'une facturation du service énergétique aux usagers ruraux est une preuve de la volonté des groupes cibles et parties prenantes de leur implication.

L'APAUS est une institution gouvernementale pérenne qui poursuivra la consolidation des acquis du projet dans le cadre de sa stratégie d'accès universel. Au niveau du PNUD, une approche concertée entre ses différents projets et programmes thématiques (Pauvreté, Environnement, Energie, ART GOLD, VNU, SGP/GEF, etc.) permettra de mutualiser les moyens autour de l'objectif de développement de l'outil PTFM pour la réduction de la pauvreté en zone rurale défavorisée.

Enfin, Les nouvelles opportunités à l'échelle mondiale pour l'énergie (Initiative pour Energie durable pour tous à l'horizon 2023 (SE4ALL)), l'environnement et le climat (Fonds Climat Vert), entre autres, offrent de réelles perspectives d'arrimage pour le développement d'un programme national PTFM en Mauritanie.

Aspects horizontaux et transversaux

La visibilité sur le projet reste à parfaire notamment dans les zones d'intervention du projet (très peu de panneaux signalétiques visibles) et à travers des rapports d'activités plus élaborés et de portée qualitative et non narrative. Il n'y a pas eu non plus de stratégie d'information et de communication structurée et ciblée sur la portée et les enjeux de ce projet PTFM qui aurait pu contribuer à la mobilisation d'autres acteurs et partenaires et de ressources additionnelles, pour compléter celles apportées par le PNUD, l'USA/CSA, l'USAID et le Gouvernement.

La problématique environnementale est au cœur de la conception de l'action (choix pour des plateformes solaires), mais certains risques environnementaux n'ont pas été identifiés depuis la conception du projet (*notamment en ce qui concerne la gestion des déchets en batteries de stockage de l'énergie des systèmes solaires photovoltaïques*).

C'est un projet qui poursuit (entre autres) des résultats relatifs au renforcement des capacités nationales et locales en matière de gouvernance locale et de gestion de services énergétiques décentralisés et modernes. L'action vise en dernier ressort le développement humain à travers l'accès durable aux services énergétiques modernes et la réduction de la pauvreté. Sa mise en œuvre obéit aux intérêts publics et privés (Etat de la Mauritanie, Collectivités territoriales de la zone cible, Opérateurs privés, populations-usagers).

Le projet contribue à la promotion économique et à l'émancipation de l'Homme, toutes choses qui contribuent à la promotion des Droits Humains en général et du genre (Femme) en particulier.

Conclusion

Ce projet reste pertinent et d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses cibles et bénéficiaires. Mais, il n'a concerné qu'une vingtaine de localités rurales sur les milliers de villages que compte la Mauritanie, dans un contexte où, tout porte à croire que, les perspectives d'évolution de la couverture énergétique du pays ne répondront pas à court et moyen termes aux besoins en services énergétiques des populations rurales de cette catégorie (groupes les plus démunis et vulnérables) qui constitue pourtant plus de la moitié des mauritaniens.

Il est important de poursuivre avec la mise en œuvre de ce projet afin de consolider ses acquis.

La mise à l'échelle (une plus large couverture géographique), à travers un « Programme national PTFM est justifiée. Mais pour ce faire, la formulation des actions en perspective devra tirer les

leçons de ce projet pilote, pour ce qui est : i) – de la qualité de la conception de l'action pour ne pas hypothéquer ses résultats ; et ii) – de l'efficacité et de l'efficacités de la mise en œuvre.

Pour ce qui est de la conception :

- au stade actuel des résultats de la recherche/développement menée en Mauritanie et ailleurs dans la sous-région, le choix technologique du module PTFM solaire nécessite d'être hybridé (avec d'autres sources d'énergie) avec des moulins non-solaire afin de faire face à l'urgence du besoin des populations en force motrice pour la mouture des graines ;
- la configuration du module de base de la PTFM devrait être adaptée au contexte spécifique des localités bénéficiaires car plusieurs composants (tels que les charges batteries 12 volts, le congélateur, le poste de soudure et le poste de pneumatique) ne se justifient pas tous pour les 2/3 des localités ciblées ; par contre, le module complémentaire (système de pompage solaire) devrait être largement diffusé pour répondre au besoin de développement du maraichage féminin (AGR) et d'amélioration du niveau nutritionnel des populations (y compris l'accès à l'eau potable);
- Le design et le coût actuels des abris pour les PTFM (villa de standing en pleine zone rurale) ne se justifient pas ; d'où la nécessité de revoir le volet génie civil qui grève lourdement le coût de revient d'un projet PTFM en Mauritanie ; et
- D'autres acteurs institutionnels tels que les ministères (en charge de la promotion féminine, de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'environnement, etc.) et non institutionnels tels que le secteur privé et les Institutions de microfinance. devraient prendre une part active aussi bien dans la conception que dans la mise en œuvre d'un programme national PTFM.

Pour garantir l'efficacité et l'efficacités des actions futures, les stratégies de mise en œuvre (y compris le dispositif d'intervention, de coordination et de pilotage) et de sortie (de l'Etat et des PTF) devront être dûment élaborées, de même que tout ce qui a trait aux questions environnementales. Ces stratégies devraient accorder particulièrement une attention sur la représentativité des femmes dans les instances de décision au niveau local et une veille sur l'appropriation de l'outil PTFM par les femmes afin d'avoir plus de revenus pour leur promotion économique.

Un dispositif pour l'encadrement rapproché (voire de proximité) des populations bénéficiaires à travers un réseau d'animateurs ruraux relais serait incontournable pour un meilleur renforcement des capacités organisationnelles des populations bénéficiaires, mais ceci n'exclut pas pour autant l'apport des Volontaires (du SNU ou du pays). En attendant la mise en place et la maturation d'un encadrement rapproché (relais locaux et/ou volontaires nationaux), il n'est pas conseillé de se passer de l'apport actuel du corps des VNU qu'il faudrait plutôt capitaliser.

La formation des acteurs de mise en œuvre (équipe du projet ou du programme), et des bénéficiaires ruraux devrait être au centre des préoccupations (et donc des affectations de budgets) pour garantir la durabilité des apports-bénéfices de la PTFM.

*

*

*

I. INTRODUCTION

1.1. Rappel du contexte

La réduction de la pauvreté et des inégalités socio-économiques est une priorité nationale en Mauritanie. Le 3^{ème} plan d'action du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, 2011-2015) met l'accent sur la nécessité d'ancrer davantage la croissance dans la sphère économique des pauvres. Le Gouvernement est engagé à poursuivre les efforts pour une réduction effective de la pauvreté et des inégalités et donne à cet effet, la priorité au milieu rural et dans les secteurs qui profitent le plus aux groupes les plus démunis et vulnérables. La création de l'Agence de promotion de l'accès universel aux services régulés de base que sont l'eau, l'électricité et les télécommunications (APAUS) en 2002 tout comme celle de l'Agence Nationale Tadamoune pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté en Mars 2013 découlent de cet engagement.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui accompagne le Gouvernement dans ses efforts pour l'élimination de la pauvreté et la réduction sensible des inégalités et de l'exclusion, a adopté un nouveau plan stratégique de coopération (2014-2017) qui recentre son action pour permettre une contribution plus effective et durable aux objectifs mondiaux et nationaux de réduction de la pauvreté. A cet effet, l'intervention du PNUD en Mauritanie s'inscrit dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) pour la période 2012-2016.

Cette évaluation du « projet Plateformes solaires multifonctionnelles (PTFM) pour la lutte contre la pauvreté en Mauritanie » intervient dans ce contexte, avec en perspective de contribuer à la mise en place d'un programme national de PTFM.

1.2. Présentation de l'objet d'évaluation : Projet Plateformes solaires multifonctionnelles (PTFM) pour la lutte contre la pauvreté en Mauritanie

Le projet objet de cette évaluation est relatif à la mise en place de PTFM pour la lutte contre la pauvreté. Il est réalisé par l'APAUS avec l'appui du PNUD. Il s'agit des différentes phases du projet pilote « PTFM » qui a bénéficié des contributions de l'Ambassade des Etats Unis (à travers la contrepartie de l'Aide Alimentaire auprès du CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire)) de l'USAID, du Gouvernement et du PNUD.

Le projet a permis la réalisation de 24 plateformes solaires multifonctionnelles au cours de ses deux phases successives d'évolution :

- Phase I (2010 à 2011) : réalisation de 11 Plateformes solaires dans les régions du Hodh el Gharbi et du Hodh el Chargui (en partenariat avec le programme de prévention des conflits) financés dans le cadre du fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ; et
- Phase II (2011 -2014), réalisation de 8 PTFM avec le soutien financier USA/CSA dans le Hodh el Gharbi et le Gorgol (volet 1), et de 5 PTFM avec le soutien de l'USAID dans le Hodh el Chargui (volet 2).

L'objectif général de ce projet est la stimulation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres, la réduction de la pauvreté et le développement socioéconomique durable. Plus concrètement, il s'agit de mettre en place des capacités locales (PTFM solaires et appui aux populations bénéficiaires) pour lutter contre la pauvreté, promouvoir la femme rurale et contribuer à la cohésion sociale ainsi qu'à la préservation de l'environnement. Le projet ambitionne de contribuer aux efforts de réalisation des OMDs et notamment l'OMD3 sur l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir de la femme, en ciblant principalement les femmes rurales.

Cette expérience pilote est sensée, à terme, jeter les bases méthodologiques d'une vulgarisation des PTFM à l'échelle nationale par l'élaboration d'un programme national de PTFM qui, tout en contribuant au développement économique local porté essentiellement par les femmes, préserve l'environnement à travers la promotion des énergies renouvelables (le solaire entre autres).

1.3. Objectifs et portée de l'évaluation

Cette évaluation a pour but d'analyser l'expérience du projet en vue de dégager les leçons qui contribueront à son élargissement et sa mise à l'échelle dans le cadre d'un programme national de PTFM. Il s'agit de procéder à un examen approfondi du projet sous différents aspects (conception, mise en œuvre, suivi-évaluation, partenariats, réalisations ou résultats, etc.) afin de dégager les recommandations pertinentes et opérationnelles pour la mise en place d'un programme national.

Selon ses termes de référence (cf. TDR en annexe 7) : « cette évaluation, qui permettra de mettre en lumière les succès et les échecs du projet et de tirer les leçons, pourra se baser sur les analyses disponibles, en particulier le rapport sur « l'évaluation des capacités et proposition d'un plan de renforcement des capacités des acteurs dans la fourniture de services de base » conduite dans le cadre du projet, les rapports de mise en œuvre du CSLP, le Renewables Readiness Assesment de la Mauritanie, etc. ». Elle sera également l'occasion de collecter l'ensemble des données nécessaires à l'évaluation de l'expérience et mettre ainsi à disposition les informations pouvant renseigner la situation de référence du futur programme national et sur les perspectives en rapport avec l'initiative mondiale SE4ALL (Energie durable pour tous à l'horizon 2030) ».

Les principaux résultats attendus de cette évaluation sont : un rapport d'étude qui fait ressortir les éléments nécessaires à une appréciation objective des réalisations du projet et dans la mesure du possible, sa contribution à la réalisation des priorités nationales soutenues par le PNUD ainsi que les recommandations pertinentes pour les critères de l'évaluation. Les critères essentiels retenus pour cette évaluation axée sur les résultats concernent la pertinence de l'intervention, la qualité de la conception du projet, l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre de l'action, ainsi que son impact et la durabilité de ses acquis.

La mission d'évaluation conduite par deux consultants (un international et un national) s'est déroulée du 18 janvier au 23 février 2015 sur le terrain à Nouakchott et à l'intérieur du pays, selon une feuille de route résumée en annexe 4.

II. METHODOLOGIE DE TRAVAIL DE LA MISSION D’EVALUATION

Pour atteindre les résultats attendus de la mission, l’équipe de consultants s’est appliquée à une démarche ne se focalisant pas exclusivement sur les aspects narratifs et quantitatifs des réalisations. Ainsi, l’appréciation de la qualité des réalisations à travers l’impact sur les bénéficiaires du projet, notamment sur les femmes constituait l’essentiel de ses observations sur le terrain.

La méthodologie utilisée par l’équipe d’évaluateurs consiste en :

- Un échantillonnage assez représentatif de treize sites (localités) d’intervention du projet dans les régions du Hodh El Gharbi, du Hodh El Chargui et du Gorgol, avec la prise en compte de la plateforme démonstrative du Trarza et de 2 PTFM réalisées par d’autres acteurs ; Cet échantillon a été choisi avec la collaboration de l’équipe du projet au sein de l’APAUS ;
- Un balayage à large spectre des acquis, mais aussi des problèmes et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du projet ;
- La recherche et l’analyse documentaire (document de projet, rapports d’avancement, études réalisées par le projet, comptes rendus et rapports des VNU, etc.) ; et
- Un rapportage précis des acquis et faiblesses du projet (niveaux conception et mise en œuvre).

2.1. Echantillonnage

Disposant d’un mois pour parcourir le projet, considérant les distances énormes séparant les diverses réalisations dans chacune des régions concernées et les difficultés pour accéder à certains sites excentriques, l’équipe d’évaluation a dû réaliser des choix parmi les zones et les sites qu’elle pouvait visiter. Elle s’est fixée comme objectif dans chacune des régions visitées où le projet est actif de retenir un certain nombre de sites pour couvrir les principaux domaines d’intérêt de l’évaluation. Cette démarche a permis aux évaluateurs de mesurer la diversité des actions et des réalisations selon les sites et les régions du pays.

La liste des localités visitées a été constituée avec la collaboration de l’équipe du projet à l’APAUS afin de représenter tous les cas de figure. Ce choix qui biaise le caractère aléatoire de l’échantillonnage n’affecte pas significativement les résultats d’évaluation. Cette démarche a permis au consultant de mesurer la diversité des actions et des réalisations selon les sites et les régions du pays. En outre, l’équipe a retenu d’intégrer dans la liste des sites de PTFM réalisées par d’autres acteurs non étatiques (Tenmiya et GRET qui sont des ONG) dans une optique de comparaison.

En revanche, l’éparpillement des sites du projet visités a imposé le parcours de plusieurs centaines de km par route. Ceci lui a exigé un effort organisationnel permanent pour réduire l’impact du temps de voyage sur celui de travail d’investigation et d’analyse.

La mission d’évaluation tient à exprimer sa gratitude au PNUD et à l’Unité d’exécution du projet au sein de l’APAUS qui, tout au long de ce périple, l’ont accompagné et prodigué une masse considérable d’informations. Sans cet appui efficace, la mission n’aurait pas pu organiser les réunions avec les bénéficiaires et leurs autorités de tutelle.

Le plan de travail, voire la feuille de route rédigée à cet effet est résumée en annexe 3, ainsi que la liste des localités visitées et des personnes rencontrées à cet effet.

2.2. Spectre de vision

La mission d'évaluation a soigneusement veillé lors de son travail à ne pas se focaliser exclusivement sur les seuls aspects visibles du projet. Elle s'est intéressée, autant que son agenda tendu le lui permettait, à ce qui est en amont et ce qui est en aval. En effet, ce projet se déploie en rapport avec les stratégies et politiques nationales pour la réduction de la pauvreté, l'atteinte des OMD, l'accès universel aux services de base, l'électrification rurale et l'éradication de toutes formes d'exclusion socioéconomique. C'est pourquoi, lors de ses visites, l'équipe d'évaluation s'est ménagé des entrevues avec les autorités locales et les responsables des démembrements étatiques dans chaque région visitée. Au cours des réunions organisées, les évaluateurs ont questionné les bénéficiaires de manière à comprendre quel est le message qu'ils ont perçu des équipes d'animations du projet, quels avantages réels leur procure le projet et quelles en sont les perspectives.

D'autre part, l'évaluation s'est aussi intéressée à recueillir le récit d'expériences antérieures d'autres populations de deux localités bénéficiaires de projets PTFM (cas des PTFM réalisées par d'autres acteurs et rétrocédées à l'APAUS). En effet, l'APAUS constitue une porte de sortie (stratégie de désengagement) pour des ONG comme le GRET et Tenmiya qui ont réalisé des PTFM (dans le cadre de la « Facilité Energie de l'Union Européenne »).

2.3. Recherche documentaire

Les consultants évaluateurs ont parcouru divers documents de contexte relatifs aux politiques nationales et sectorielles. Ils ont reçu de la coordination du projet et du PNUD une masse impressionnante de rapports concernant le projet, principalement les rapports d'exécution, les rapports de suivi, les études réalisées et les documents statutaires (document de projet ou la convention de financement, rapports d'avancement). La bibliographie consultée à cet effet est listée en annexe 6.

2.4. Rapportage

La perception des réalisations des suites d'entrevues avec les assemblées d'acteurs, de partenaires et de bénéficiaires du projet peut parfois présenter des éléments de subjectivité. Afin de s'en dégager au maximum, les consultants se sont imposés la discipline de réaliser au jour le jour des minutes des principales entrevues effectuées et d'analyser la cohérence globale des réponses fournies aux questions posées. Des outils d'enquêtes et de collecte de données (Trois grilles de questionnaires/guides d'entretien pour trois catégories de groupes cibles) ont été élaborés à cet effet (cf. monographies des Questionnaires/Guides d'entretien en annexe 5). Les groupes ciblés par ces questionnaires sont respectivement :

- Les Walis, Hakems, Chefs de services étatiques, élus locaux pour ce qui est du questionnaire/Guide d'entretien avec les décideurs nationaux, régionaux et locaux ;
- Les populations rurales bénéficiaires directes (notamment les femmes), les ONG et les Associations de base pour ce qui est du questionnaire/Guide d'enquête de proximité ;
- L'APAUS, le PNUD, les Bailleurs de fonds, pour ce qui est du questionnaire/Guide d'entretien avec les acteurs-clés.

L'analyse des informations/données collectées à travers ces questionnaires ainsi que les lectures et études documentaires sont les principales sources d'information qui sous-tendent les résultats de cette évaluation.

D'une manière générale, la démarche adoptée par l'équipe d'évaluateurs lui a permis de dégager des constats relatifs à la formulation du projet et à sa mise en œuvre. Puis, sur cette base, de donner son avis sur les perspectives et en proposer des redéploiements nécessaires.

Le rapport élaboré à cet effet est structuré comme suit au paragraphe 2.5, ci-après.

2.5. Structuration du rapport

Le document est organisé de la manière suivante : le corps du texte reprend la méthodologie de travail des consultants (Chapitre 2 ci-avant), les principales analyses et observations (Chapitres 3 et 4 suivants) et les recommandations (Chapitre 5).

Les annexes du rapport d'évaluation sont organisées de la manière suivante : Annexe 1 (Tableau de suivi des indicateurs de résultats) Annexe 2 (Liste des villages bénéficiaires de l'action); Annexe 3 (Liste de l'échantillon de localités visitées par la mission) ; Annexe 4 (Programme de travail de la mission et liste des personnes rencontrées) ; Annexe 5 (Liste de la bibliographie consultée) ; Annexe 6 (Monographies des questionnaires et guides d'entretien) et Annexe 7 (Termes de référence de la mission).

III. PRINCIPAUX RESULTATS D'ANALYSE ET D'EVALUATION DU PROJET

3.1. Pertinence du projet

Ce Projet « Plateformes Solaires Multifonctionnelles (PTFM) pour la lutte contre la pauvreté en Mauritanie » est pertinent et d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses bénéficiaires et cibles (populations rurales, collectivités et autorités locales, entreprises locales).

Les zones rurales des wilayas (Hodh El Gharbi, Hodh El Chargui et Gorgol) concernées par le projet ont un taux d'électrification compris entre 0 et 2 %, contre 5% en moyenne pour l'ensemble du milieu rural mauritanien². Ce sont aussi des zones de forte concentration démographique³ (Hodh Chargui (12,2%), Gorgol (9,5%) et Hodh El Gharbi (8,3%)) qui présentent également des taux de pauvreté parmi les plus importants⁴ (Hodh Chargui (58,4%), Gorgol (66,5%) et Hodh El Gharbi (45,2%), alors que la moyenne nationale est de 42%), notamment dans les adwabas et dans les zones sujets à l'insécurité alimentaire), avec cependant un potentiel économique important mais sous exploité et dont la mise en valeur reste tributaire de l'électrification, entre autres. Ces régions recèlent des potentialités agricoles et agro pastorales importantes et des positions géographiques stratégiques (traversées par les principales routes transnationales conduisant aux pays limitrophes du sud et de l'est de la Mauritanie) qui en font des carrefours naturels d'échanges avec les pays comme le Mali et le Sénégal.

Le projet s'inscrit dans une dynamique de développement et de lutte contre la pauvreté. L'intégration de la dimension énergétique (à travers la PTFM pour l'accès effectif à certains services énergétiques modernes) dans la zone rurale permet d'amplifier l'impact sur la lutte contre la pauvreté.

Les objectifs de l'action sont conformes à ceux des politiques nationales de la Mauritanie (Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP), Politiques sectorielles pour l'électrification rurale et l'accès universel aux services de base, Stratégie nationale de Promotion Féminine, etc.).

Le projet est politiquement bien ancré et soutient le développement local et la politique sectorielle du pays en matière d'accès aux services énergétiques modernes (électricité, force motrice) permettant diverses applications. Il s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique globale de développement économique et de lutte contre la pauvreté en Mauritanie. Ses cibles sont les populations rurales usagers des villages des régions sus citées, les autorités locales et les catégories socio professionnelles promoteurs de micro entreprises locales de fournitures de biens et services liés à la PTFM.

L'action est en droite ligne avec l'Axe de coopération 1 : « Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire » de l'UNDAF 2012-2016, notamment le produit 1.1. « Les populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, disposent des outils et maîtrisent les techniques de production, de stockage, de récoltes et de transformation », avec comme produit spécifique « Les groupes vulnérables dans les zones rurales d'intervention disposent d'outils et de capacités renforcés pour générer des revenus durables ». Elle est en phase avec les objectifs du « Programme conjoint pour la prévention des crises et la cohésion sociale » mené en partenariat avec le Commissariat aux Droits de l'Homme et l'ANAI, dans le cadre duquel la première phase a été initiée.

² Documents de projet PELEC 1 & 2, APAUS (Requêtes Facilité Energie UE-ACP), 2008 et 2011

³ selon les résultats du RGPH de 2013

⁴ selon le profil de pauvreté de 2008

3.2. Qualité de la conception de l'action

La conception de l'action à travers un partenariat entre le Gouvernement, le PNUD, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Ambassade des Etats Unis et l'USAID contribue au respect des engagements internationaux relatifs à l'efficacité de l'aide publique au développement.

Mais, la formulation de l'action (cadre institutionnel du projet et la répartition des rôles et responsabilités entre les différents acteurs intervenants) a omis de prendre en compte certains acteurs institutionnels importants, tels que les Ministères⁵ en charge de la promotion féminine, de l'emploi, de la formation professionnelle, de la recherche scientifique, de l'environnement et le développement durable, entre autres. En effet, l'outil PTFM répond à diverses problématiques dont les plus importantes sont les questions de l'énergie, de l'emploi, du genre, de la création de revenu et de la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, l'installation et l'exploitation durable des PTFM nécessitent des qualifications techniques, d'où l'intérêt d'associer le volet formation professionnelle pour constituer des compétences locales (ouvriers installateurs, « maintenanciers », réparateurs, etc.).

Les dimensions genre, emploi, formation professionnelle, environnement durable d'un projet PTFM ont été sous représentées lors de la conception du projet.

L'ancrage institutionnel du projet au MAED⁶ (Tutelle institutionnelle de l'APAUS) durant la phase pilote est pertinent du fait du caractère multisectoriel de l'outil PTFM pour le développement local. Cet ancrage devrait se poursuivre dans une perspective de préparation d'un programme national PTFM car le MAED a l'avantage de couvrir simultanément toutes les dimensions en rapport avec la réduction de la pauvreté, le développement local et l'exclusion sociale.

La stratégie d'intervention n'est pas suffisamment décrite, mais le cadre logique (CL) bien que sommaire, est clair avec des indicateurs permettant le suivi et l'évaluation du projet.

La conception du projet s'est révélée insuffisante sur le plan technologique et énergétique, car le choix de la technologie solaire (plateforme solaire) comme unique option ne reposait pas sur des prérequis, à savoir des tests avérés quant à la viabilité de certains composants du module PTFM (notamment les moulins et les charges des batteries 12 volts). La formulation de l'action semble avoir parié sur une hypothèse, non indiquée dans le cadre logique, qui ne s'est pas révélée, à savoir la fiabilité de « l'option technologique solaire pour les PTFM » qui était pourtant en cours d'expérimentation (voir de recherche/développement) pour certains composants de la PTFM, notamment le moulin qui constitue le cœur de la plateforme. Cette prise en compte insuffisante de ce facteur de risque important (liés aux applications de la technologie solaire pour le moulin et les batteries de 12 volts) a affecté l'impact effectif et les perspectives de viabilisation de l'action.

Les moyens financiers pour l'action devraient contribuer à l'objectif de développement (Soutien à une croissance durable et ciblage effectif des groupes et zones les plus vulnérables) et d'atteindre les objectifs spécifiques, à savoir **1. Renforcer la sécurité alimentaire par la mise en œuvre de programmes spécifiques pour la réduction de la pauvreté et les disparités sociales et régionales ; et 2. Renforcer les capacités des femmes pauvres dans les zones d'implantation pour réduire la pauvreté (l'énergie au cœur du village pour la lutte contre la pauvreté).**

⁵ Les noms et intitulés des Ministères changent régulièrement

⁶ Ministère des Affaires Economiques et du Développement

Enfin une stratégie de sortie n'est pas déclinée à priori (dans le document du projet) et cette omission affecte la viabilité de l'action. Les options énergétiques mises en avant (Plateforme solaire multifonctionnelle, kits solaires à batterie 12 Volts rechargeable) répondent aux préoccupations d'ordre environnemental, mais le projet ne prévoit pas des actions pour pallier les nuisances pouvant résulter de l'usage des batteries (problématique de la gestion et du recyclage des déchets en batteries de charge des PTFM).

Le rôle et la place du secteur privé et des institutions de microfinance ne sont pas définis, alors qu'ils constituent les éléments essentiels d'une stratégie de sortie et de durabilité des apports-bénéfiques de l'action. La mise en place de réseaux de bureaux d'études (pour les études de faisabilité), d'ouvriers spécialisés pour l'installation, la maintenance et les réparations des modules de PTFM, de fournisseurs d'équipements et de pièces de rechange fait partie des éléments essentiels d'une stratégie de sortie basée sur l'apport du secteur privé. Par ailleurs, la viabilisation de l'outil PTFM qui repose sur sa capacité à s'autofinancer, soit directement (à travers les recettes générées) soit indirectement à travers les institutions de microfinance (crédits remboursables) fait également partie des éléments essentiels d'une stratégie de sortie basée sur l'auto promotion de la PTFM.

En résumé : Il s'agit d'un projet très pertinent et encore d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses cibles et bénéficiaires, mais dont la conception s'est révélée insuffisante sur certains plans qui ont lourdement affecté l'efficacité de la mise en œuvre et l'atteinte de certains résultats escomptés.

3.3. Efficience de la mise en œuvre

D'une façon générale, La disponibilité et l'usage des ressources ont été en adéquation avec le calendrier prévisionnel et les outputs. Le projet a démarré en 2010 et s'est déroulé sur deux phases successives (2010-2011 et 2011-2014, prolongé au premier trimestre de 2015) pour un coût total de l'action de 1 568 000 USD supporté à 89,3 % par les Partenaires techniques et financiers (1 400 000 USD⁷) et 10,7% par la contrepartie nationale, notamment l'Etat Mauritanien, pour l'équivalent 168 000 USD. La mobilisation des ressources s'est faite dans des proportions et à un rythme qui n'ont pas véritablement affecté négativement la mise en œuvre de l'action. La ventilation du budget de l'action (cf. Cadre logique) est claire et favorise la mise en œuvre correcte de l'opération.

Les seules ressources humaines spécifiées dans le document de projet sont les Volontaires des Nations Unies (VNU), à savoir : un VNU international mobilisé avec beaucoup de retard et qui est resté moins de temps que prévu et 6 VNU animateurs nationaux encore en activité (ils étaient 4 au départ, puis le nombre a été porté à 7 agents pour assurer un meilleur suivi des sites et un encadrement plus rapproché des bénéficiaires ; actuellement ils sont au nombre de six (6). Le poste d'assistant pour la coordination n'a pas été pourvu pour des raisons de délais/procedures. Les VNU nationaux ont été mobilisés à temps, en plus des quatre ressources de l'Unité de coordination du projet au sein de l'APAUS (un chef de projet, un chef de service PTFM, un chargé de suivi évaluation et un technicien). Mais, les profils et les niveaux de qualification des ressources humaines de l'Unité de coordination du projet (au sein de l'APAUS) n'ayant pas été préalablement définis dans le document de projet, on se retrouve avec une équipe sous dimensionnée au double plan quantitatif et qualitatif.

Plusieurs rapports, notamment ceux des VNU, signalent des problèmes sur la qualité et la fonctionnalité des équipements installés (moulin notamment) et aucune solution n'est encore trouvée.

⁷ PNUD, USAID, Ambassade USA/CSA

Pour des raisons liées à la fois au choix technologique et à l'enclavement et l'éloignement des localités rurales ciblées, les activités n'ont pu être correctement mises en œuvre conformément au calendrier prévisionnel défini dans le projet. Mais à ce jour, les 24 localités ciblées dans les 3 régions retenues, ainsi que celle qui abrite la PTFM de démonstration (localité de « Al Khawara »), ont les équipements de la plateforme et les bâtiments pour les abriter. Entre 12 000 à 15 000 personnes ont accès à l'électricité générée par les PTFM (si l'on tient compte de la taille moyenne de villages bénéficiaires (entre 400 et 500 habitants) et de l'affluence des villages environnants pour bénéficier des services énergétiques des PTFM).

Le bilan de la mise en œuvre des activités se présente comme suit.

Les Activités réalisées en phase avec le calendrier prévisionnel : a) – mission d'identification et de dimensionnement des équipements ; b) – recrutement et installation des VNU sur le terrain ; c) – préparation et lancement des DAO pour la fourniture des équipements des modules PTFM pour les localités ciblées ; d) – identification des domaines d'AGR et définition et acquisition de modules complémentaires pour les PTFM ; e) – formation (institution) des comités villageois de gestion (CVG) des PTFM et des exploitants des PTFM ; f) – achats des équipements et fournitures de PTFM ; g) – construction (génie civil) des bâtiments pour abriter les équipements (panneaux solaires, batteries, moulin, téléviseur, congélateur, poste de charge batteries téléphones et 12 volts, postes de soudure et réparation de pneus).

Le processus d'identification et de sélection des localités bénéficiaires de l'action est terminé conformément à l'agenda et 24 localités rurales ont été retenues à cet effet.

Le volet Génie civil pour la construction d'abris (24 bâtiments) pour les équipements est terminé (et réceptionné de fait) avec un léger retard sur le timing prévisionnel. Mais certains bâtiments qui n'ont pas été construits avec une réelle efficacité présentent déjà des faiblesses⁸. Ces bâtiments (avec un design non pertinent, voire inadéquat) dont la construction représente au moins 50 % du prix de revient de l'investissement par localité grèvent lourdement le coût global du projet.

La fourniture des équipements constitutifs des PTFM s'est achevée avec un peu de retard dans la majorité des localités ; mais les trois prototypes de moulins solaires fournis par les entreprises ne sont pas adaptés (et ne fonctionnent plus pour la plupart). Les entreprises privées fournisseurs d'équipements n'ont pas réussi à trouver l'équipement adéquat pour le volet moulin solaire.

L'APAUS n'étant pas une structure de recherche & développement technologique, ne devrait pas accepter (de la part de ses fournisseurs) des gadgets de moulin en phase d'expérimentation.

Les procédures d'exécution du projet nécessitent des améliorations, notamment en ce qui concerne, le suivi des marchés de fournitures de biens (modules d'équipements des PTFM et travaux de génie civil pour les bâtiments) et services (de maintenance, d'encadrement, de formation, etc.).

Par ailleurs, il est extrêmement important que les aspects formation technique des bénéficiaires, maintenance et renouvellement des équipements soient mieux préparés et mieux suivis car ils conditionnent la durabilité et la viabilité de l'action.

Mais l'installation des équipements dans les 24 villages ciblés a permis un accès effectif des populations aux services énergétiques modernes (24 localités rurales ont accédé à l'électricité à travers des « plateformes solaires (PTFM).

⁸ Un fournisseur n'a pas bien exécuté son marché de construction de bâtiments (trois ou quatre bâtiments sont déjà très délabrés)

Les utilisations à but socio-économique de l'électricité produite par les PTFM se sont développées avec une efficacité moindre car les activités relatives au renforcement des capacités techniques et organisationnelles (ingénierie socio organisationnelle) des populations bénéficiaires directes du projet sont de faible portée pour garantir l'atteinte des résultats. Aucun dispositif pérenne de maintenance et de renouvellement des équipements n'est encore mis en place.

Il y a lieu de renforcer la qualité du suivi des activités du projet.

- Au niveau national : La tutelle institutionnelle et la coordination et l'encadrement des opérations visant l'électrification rurale en Mauritanie sont assurés par la DEME (Direction de l'électricité et de la maîtrise de l'énergie) du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines (MPEM), le contrôle de conformité est assuré par l'Autorité de régulation multisectorielle pour l'énergie, l'eau et les télécoms (ARM), la maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'Agence de promotion de l'accès universel aux services de base (électricité, eau potable et télécommunication), à savoir l'APAUS. Tout ce cadre institutionnel favorise la mise en œuvre de l'action, mais il n'a pas permis d'éviter une prise de risque technologique relatif au choix exclusif du solaire pour tous les composants de la PTFM ;
- Au niveau terrain : le cadre de concertation et de gestion durable des services offerts par la PTFM est toujours en construction.

La mise en œuvre de l'action est toujours affectée par l'absence de définition et l'adoption d'une stratégie d'intervention claire en termes de modalités de gestion, de maintenance et de renouvellement des Plateformes multifonctionnelles installées. En effet, une partie des PTFM est sous contrat de maintenance (avec une entreprise privée qui ne répond pas correctement à ses engagements), le reste des PTFM fonctionne sans que l'on sache qui assure la maintenance. Par ailleurs, les modalités d'administration et de gestion des 60 % des recettes d'exploitation des modules récupérées par l'APAUS (à travers les VNU) pour constituer un Fonds de maintenance et de renouvellement ne sont pas encore clairement établies.

Par ailleurs, la qualité de la formation et de l'encadrement des populations bénéficiaires qui devait être assurée par les Fournisseurs d'équipements et les VNU affectés à l'animation n'a pas encore permis un renforcement conséquent des capacités des différents acteurs nationaux et le développement des activités génératrices de revenu. Il y a lieu de revoir le dispositif d'encadrement et de formation des populations rurales bénéficiaires.

L'apport des VNU a sans doute permis au projet de marquer des points et d'atteindre la plupart des résultats positifs actuels (bien que qualitativement en deçà des attentes), mais ce type d'encadrement et d'animation ne semble pas adapté au contexte, à savoir, des localités rurales dispersées sur un large rayon, enclavées et loin des principaux axes routiers praticables en toutes saisons. A cela s'ajoute le fait que ces VNU auraient dû recevoir au préalable une certaine préparation (voir imprégnation et formation adaptées au besoin de développement du concept PTFM en Mauritanie) pour un meilleur exercice sur le terrain.

Un encadrement plus rapproché à travers des animateurs relais locaux formés sur le tas semble se dessiner comme étant la meilleure option pour la poursuite du projet, avec un apport VNU de haut niveau pour la supervision des animateurs locaux.

De par ses procès-verbaux, le cadre de concertation et de pilotage du projet (CCP) a bien fonctionné et la communication est satisfaisante entre l'Unité d'exécution du projet, le PNUD, la DEME et les autres membres du CCP. Cependant, des ouvertures sont nécessaires pour permettre la participation des Ministères en charge de la promotion féminine, de l'emploi et formation professionnelle, ainsi que l'environnement au CCP, à cause de la convergence des préoccupations respectives et de possibilité de mutualisation des moyens.

Le Ministère en charge de la promotion féminine pourrait apporter une certaine vision sur les stratégies, programmes et projets en cours et ou en perspective concernant la dimension genre/Femme (allègement des femmes, entrepreneuriat et promotion féminine, renforcement des capacités techniques, etc.). Par ailleurs, l'outil PTFM constitue un cadre approprié de création des emplois nouveaux en zone rurale nécessitant des compétences techniques et organisationnelles.

3.4. Efficacité

Le niveau d'activités et de résultats reste en dessous des prévisions déclinées dans le document de projet, bien que les infrastructures (investissements) permettant la production et l'emploi de l'électricité solaire photovoltaïque soient réalisées sur tous les sites ciblés et que les populations aient accédé à des services énergétiques multiples à travers les PTFM installées.

Les produits et effets directs obtenus sont :

- Très satisfaisant pour le module complémentaire « équipement en pompe solaire » pour l'hydraulique dans les périmètres maraîchers.
- Satisfaisant pour les volets fourniture et installation des équipements et accès réel et durable des populations rurales aux services d'électricité les charges batterie de téléphone, la chaîne de froid à travers les congélateurs, le poste de télévision ; et
- Insuffisants pour les volets :
 - ingénierie socio organisationnel et formation des bénéficiaires;
 - génie civil (coût et design injustifiés et non pertinents), car les bâtiments construits pour abriter les PTFM représentent au moins 50 % du prix de revient d'une PTFM pour un village, et les travaux de construction retardent le rythme d'installation des PTFM;
 - moulins, postes de soudure et de réparation de pneus (Michelin).

La durabilité des services énergétiques offerts (à travers les PTFM) est encore en construction pour ce qui est de la mise en place de cadre de concertation et de gestion durable de ces services et la promotion de l'économie locale pour l'emploi de l'électricité à des fins socio-économiques.

A ce jour : i) les 24 PTFM prévues sont réalisées ainsi que les bâtiments pour les abriter ; ii) les AGR dont la viabilité reste à consolider sont développées autour des PTFM, mais le rôle de dirigeant des femmes est encore faible, tout comme leur représentativité dans les instances de décision et de gestion des PTFM (les femmes occupent en général le poste de trésorière). ; iii) le système de suivi et d'encadrement est mis en place mais il n'est pas toujours fonctionnel et de bonne qualité (cf. Tableau de suivi des indicateurs en annexe 1). L'apport des VNU a permis au projet d'assurer un encadrement minimum sans lequel aucun résultat n'aurait été atteint. Mais cet encadrement est trop éloigné et ne correspond pas tout à fait à la meilleure option pour ce cas de figure (option encadrement rapproché par les animateurs relais plus proches des populations bénéficiaires) ; iv) le cadre de référence national de développement de l'expérience des PTFM solaires multifonctionnelles n'est pas encore défini, de même qu'un programme national de PTFM comme base de généralisation de l'expérience.

Compte tenu de l'absence de fonctionnalité des moulins solaires (qui constituent 60 % des besoins et attentes crédibles des populations rurales cibles), la mise en œuvre du projet n'a pas encore permis l'atteinte des objectifs spécifiques et tous les produits escomptés (le projet aurait pu avoir plus d'impact, si le problème des moulins à grains avait été résolu).

Cependant, les communautés bénéficiaires ont bien tiré avantage du projet.



1. Les chargeurs de batteries des téléphones portables ont permis de gagner du temps (avant les populations faisaient des déplacements sur des dizaines de kilomètres pour charger les batteries de téléphones portable) et de l'argent pour les exploitants (entre 1000 et 2000 UM de recettes par jour en moyenne).

2. Les postes téléviseurs ont permis à ces communautés enclavées de s'ouvrir au monde (informations reçues en temps réel au même titre que les citoyens, accès aux loisirs et aux films documentaires ayant permis de mieux découvrir le reste du monde tout en restant au village).

3. Les autres activités génératrices de revenus exploitées par des femmes (gestion d'un congélateur solaire, exploitation d'un périmètre maraîcher alimenté en eau à travers une pompe solaire photovoltaïque) pour la promotion du genre.



Les infrastructures (investissements) permettant la production et l'emploi de l'électricité des PTFM sont réalisées en majorité et les populations ont accédé à un service électrique. Mais la durabilité de ce service est encore en construction pour ce qui est de la mise en place de cadre local de concertation, de gestion durable par les bénéficiaires eux-mêmes et la promotion de l'économie locale à travers l'exploitation de ces services à des fins socioéconomiques (création d'emplois et de revenus).

Les services obtenus à travers le projet ont sans doute permis de changer le mode de vie des bénéficiaires. Les communautés sont connectées au reste du pays et au monde par le biais des téléphones portables et des postes téléviseurs, elles ont eu des gains de revenus dus à l'exploitation commerciale des services offerts par la PTFM.

Il n'a pas été possible à la mission d'évaluer le niveau de chiffre d'affaires par type d'exploitation car les exploitants n'ont pas une bonne tenue de la comptabilité des produits et dépenses, du fait du manque de formation adéquate en matière de gestion.

Les effets directs prévus ne sont pas tous effectifs (cas de l'allègement des femmes pour les travaux de moutures de céréales) mais ceux qui le sont déjà (moyens d'information et de communication, AGR à travers le congélateur ou le maraîchage) sont très perceptibles. .

Le ralentissement de l'attrait des villes et de l'exode rural des jeunes à cause de l'amélioration du cadre de vie et des opportunités d'emplois qui résulteront de l'accès durable des ruraux à certains services énergétiques modernes à travers la PTFM sera très probablement l'un des effets positifs imprévus.

L'APAUS qui capitalise beaucoup d'expériences dans le domaine de l'électrification rurale décentralisée reste un acteur crédible pour la poursuite de la mise en œuvre de ce projet et pour le changement d'échelle et de vision. Cependant, il lui faut s'entourer de plus en plus de l'expertise des institutions et acteurs spécialisés dans les domaines de l'ingénierie socio organisationnelle (ONG et Société civile), et de la recherche / développement sur les technologies d'application des énergies nouvelles et renouvelables (Université, ONG).

Le caractère multisectoriel du projet (de par la multifonctionnalité de la PTFM) encourage les synergies, mais la structure de gestion du projet (APAUS) ne veille pas à cette complémentarité. Toutefois, le Comité de pilotage du projet constitue un cadre qui contribue à la mise en cohérence des actions des bailleurs de fonds et encourage les synergies entre les actions en cours et la capitalisation des acquis des actions précédentes.

3.5. Perspectives d'impacts

Les indices d'impact potentiel du projet sur ses bénéficiaires sont perceptibles et quantifiables pour la plupart. Le projet a permis d'accroître le taux d'accès à l'électricité des localités bénéficiaires qui partent d'un niveau initial nul (au départ, il s'agissait de localité non électrifiée, sans force motrice pour la mouture des graines, sans équipements d'information audiovisuelle, etc.).

L'accès à l'électricité à travers la PTFM s'est traduit par l'accès à un éclairage nocturne de meilleure qualité au niveau du bâtiment siège de la PTFM, et à des équipements divers pour la communication, l'information, la force motrice (pompe solaire hydraulique, moulin !!), la congélation, etc.

A terme, les impacts de l'action sont très probables sur le niveau d'émancipation des populations (notamment des femmes et des enfants) d'allègement des travaux des femmes (grâce au moulin, équipement d'exhaure, entre autres) et le développement local à travers l'accroissement des opportunités d'emplois et de revenus monétaires.

Mais pour l'instant, ces impacts restent potentiels. Les perspectives ou probabilités d'impacts positifs significatifs dépendront de la poursuite de l'encadrement et de la formation des usagers bénéficiaires de ces infrastructures, du prix du service d'électricité pour les usagers, du niveau de préparation des cadres de concertation et des contraintes (autres qu'énergétiques) pour l'émergence et le développement de micro entreprises locales (l'enclavement dû à la faiblesse du réseau routier régional ; l'accès limité des productions locales aux marchés urbains éloignés plus rémunérateurs, entre autres).

Il faudra souligner que l'impact du projet a été considérablement réduit à cause :

- du choix technologique au niveau du moulin à grains,
- du déficit d'encadrement et de formation des CVG, et aussi des bénéficiaires ; et
- du manque de suivi et d'encadrement rapproché des activités sur le terrain.

L'équilibre financier de l'exploitation des PTFM n'est pas encore assuré et cette situation pourrait hypothéquer les perspectives d'impacts positifs de l'action et sa durabilité (*les recettes sont encore faibles et ne permettent pas de couvrir les charges récurrentes de maintenance et de réparation et les provisions suffisantes pour le renouvellement du matériel*).

Malgré le niveau actuel d'accès aux services offerts par la PTFM, l'enthousiasme manifesté par les communautés bénéficiaires témoigne d'un effet global largement positif sur un plus grand nombre de personnes dans la zone d'intervention.

Les conditions de vie des communautés se sont améliorées grâce aux AGR (cas des modules complémentaires comme les pompes solaires immergées qui ont permis d'augmenter les rendements au niveau des périmètres maraîchers et d'améliorer la qualité nutritionnelle pour les populations grâce à l'apport des légumes frais cultivés sur place par les femmes).



L'énergie solaire a permis de répondre au besoin en eau, mais le développement des AGR à partir des périmètres maraîchers n'a pas encore eu les soutiens agronomiques (formation) et organisationnels nécessaires pour lutter contre les attaques de parasites et améliorer les rendements.

Les populations attestent une certaine amélioration de leurs conditions de vie à travers la création de revenus supplémentaires, l'allègement des travaux domestiques et l'accès aux moyens de communications audio (téléphone) et audiovisuels (télévision). Dans trois des 12 localités visitées, les maîtres d'écoles primaires et les populations redoutent déjà les effets négatifs de la télévision et des vidéo films sur la scolarité des enfants qui passent de plus en plus de temps à regarder la télévision. Des règles d'exploitation des télévisions seront nécessaires pour réduire leur impact négatif surtout sur les jeunes et les enfants.



Les changements au niveau des Outputs 1 et 2 attendus de la mise en œuvre du projet (1. Renforcement de la sécurité alimentaire par la mise en œuvre de programmes spécifiques pour la réduction de la pauvreté et des disparités sociales et régionales; et 2. Renforcement des capacités des femmes pauvres pour réduire la pauvreté grâce à l'énergie au cœur du village) ne sont pas encore très perceptibles à ce jour, car l'accès aux services de la PTFM n'est pas encore très développé.

Les impacts directs probables sont l'accès effectif des populations de la zone ciblée à l'électricité et l'amélioration sous-jacente de tous les indicateurs d'atteinte des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

Le projet contribue au développement et à l'amélioration des politiques énergétiques d'électrification rurale (à la mesure des petites localités enclavées et loin des réseaux électriques), des politiques de décentralisation, de développement local et de responsabilisation des acteurs locaux (à travers la création des Comités villageois de gestion).

L'accès à l'électricité et le développement des activités productives auront des effets multiplicateurs en termes d'accélération du développement local, d'accroissement de la demande d'électricité et des besoins d'investissement dans le secteur de l'électricité, de développement des entreprises d'électricité (pour la fourniture des équipements, l'installation des PTFM, la maintenance et la réparation des équipements, etc.).

Les préoccupations d'ordre environnemental sont à l'origine du choix de l'énergie solaire comme option pour la réalisation des plateformes de services énergétiques. Cette option énergétique (Plateforme multifonctionnelle solaire, kits solaires à batterie rechargeable) répond aux préoccupations d'ordre environnemental, mais le projet ne prévoit pas des actions pour pallier les nuisances pouvant résulter de l'usage des batteries (problématique de gestion et recyclage des déchets en batteries de charge des PTFM). Le risque est réel pour les populations rurales qui n'ont aucune idée sur le contenu toxique des batteries employées pour stocker l'électricité.



La réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la production d'électricité (à cause de l'option PTFM solaire) et la promotion féminine (à travers l'exploitation commerciales des équipements utilisateurs d'électricité) constituent les principaux effets positifs de long terme auxquels on peut s'attendre dans les domaines environnementaux, sociaux, du genre et économiques.

3.6. Viabilité et Perspectives de durabilité

Si l'on prend en compte l'ensemble des PTFM en cours d'exploitation par l'APAUS (y compris les PTFM retrocédées par le GRET⁹), il apparaît que les approches en matière de gouvernance et d'exploitation de ces infrastructures ne sont pas harmonisées et varient d'une localité à l'autre.

Le mode de gouvernance des PTFM réalisées dans le cadre du projet PNUD/APAUS privilégie la gestion communautaire des infrastructures à travers les « Comité villageois de gestion (CVG) et les exploitants (désignés par les CVG) des différents modules de la PTFM, mais ces organes ne semblent pas fonctionner de la même manière, d'une localité à l'autre.

Il n'existe pas à proprement parler de plan de viabilité financière car le paiement des services par les usagers ruraux n'est pas dûment calculé pour assurer l'équilibre financier des opérateurs prestataires privés de service public d'électrification.

La viabilité financière et économique de la continuation des bénéficiaires du projet après la fin de l'opération n'est pas encore assurée, d'où la nécessité de poursuivre l'action pour la consolidation de ses résultats.

La conception de l'action ne définit pas clairement une option entre l'équilibre financier de l'opération et une situation de déficit d'exploitation susceptible d'être compensée à travers la prise en charge par l'Etat d'une partie du coût du renouvellement des équipements ?

Mais l'acceptation par les populations rurales bénéficiaires du principe de la mise en œuvre d'un schéma tarifaire et d'une facturation du service d'électricité aux usagers ruraux est une preuve de la volonté des groupes cibles et parties prenantes de leur implication future, une fois l'opération clôturée. La mise en œuvre de l'opération est soutenue par les bénéficiaires et leur participation est déjà très active comme en témoigne leur préoccupation concernant le niveau des prix des services offerts par la PTFM (charge batterie, mouture des graines, congélation, soudure, etc.).

Mais ces ruraux ne sont pas encore bien préparés pour une appropriation des PTFM. Le déficit d'encadrement et de formation des comités villageois de gestion (CVG) et des opérateurs exploitants sont les facteurs qui risquent le plus de nuire au caractère durable des résultats. Pour réduire ce risque, il n'est pas tard de solliciter l'appui des ONG Nationales qualifiées dans les domaines tels que l'encadrement rural, l'organisation et la formation des bénéficiaires, dans le cadre d'une stratégie de renforcement des capacités dûment élaborée, avec des paquets pédagogiques.

D'autre part, la Mauritanie est engagée depuis plus d'une dizaine d'années dans un long processus politique (macroéconomique et sectoriel) visant la réduction de la pauvreté, l'atteinte des OMD, l'électrification rurale et l'accès universel aux services de base (eau potable, électricité et télécommunication). L'APAUS est une institution gouvernementale pérenne qui poursuivra la consolidation des acquis du projet dans le cadre de sa stratégie d'accès universel.

Au niveau du PNUD, une approche concertée entre ses différents projets et programmes thématiques (Pauvreté, Environnement, Energie, ART GOLD, VNU, SGP/GEF, etc.) permettra de mutualiser les moyens autour de l'objectif de développement de l'outil PTFM pour la réduction de la pauvreté en zone rurale défavorisée.

Enfin, les nouvelles opportunités à l'échelle mondiale pour l'énergie (Initiative pour Energie durable pour tous à l'horizon 2023 (SE4ALL)), l'environnement et le climat (Fonds Climat Vert), entre autres, offrent de réelles perspectives pour le développement d'un programme national PTFM en Mauritanie.

⁹ Groupe de recherches et d'études technologiques (ONG française)

En effet, l'outil PTFM contribue à l'atteinte des trois objectifs de SE4ALL, à savoir, l'accès universel aux services énergétiques modernes (électricité, force motrice et combustibles modernes de cuisson), l'amélioration du mix énergétique à écobilan favorable et l'amélioration de l'efficacité énergétique globale.

Par ailleurs, lors de la 15^{ème} Conférence des Parties de Copenhague en 2009 (COP-15), les pays industrialisés se sont fixés l'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars US par an d'ici à 2020 pour soutenir les activités d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement. A cet effet, le « Fonds Climat Vert - *Green Climate Fund* (GCF) » a été créé lors de la 16^{ème} COP de Cancun comme l'un des principaux mécanismes de financement.

La Mauritanie fait partie des pays bénéficiaires potentiels de cette initiative compte tenu de la faiblesse de ses capacités économiques et financières en regard de l'ampleur de ses défis et besoins pour la réduction de la pauvreté, l'environnement et le développement durable.

Analyse swot		
Facteurs	Positifs	Négatifs
Intérieur	<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture d'esprit ; • Esprit collaboratif des PTF • Forte implication de l'Etat à travers le MAED, la DEME et l'APAUS. 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technologie inadaptée (inadéquation des équipements, notamment le moulin et la charge batterie 12 Volts); • Déficit de formation technique et organisationnelle des CVG ; • Absence de contrat de maintenance pour certaines PTFM et Manque d'efficacité des contrats de maintenance en cours ; • Insuffisance de l'encadrement rapproché ; • Insuffisance de communication et de visibilité ; • Insuffisance au niveau du de Suivi de la mise en œuvre de l'action.
	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs partenaires techniques et financiers ; • Initiative mondiale SE4ALL ; • Initiative mondiale : Fonds Climat Vert ; • Réseau régional PTFM animé par le Bureau régional du PNUD. 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Crise économique mondiale • Changement de priorités et de politiques nationales en défaveur des populations rurales des zones d'extrême pauvreté.
Extérieur		

3.7. Aspects horizontaux et transversaux

Les rapports de suivi et le reporting liés à l'action sont réguliers et détaillés (notamment ceux des VNU) mais ne fournissent pas de façon claire une appréciation qualitative de l'évolution de l'avancement des opérations et de l'atteinte des résultats escomptés.

Pour la visibilité, la plupart des documents de présentation du Projet et de ses activités sont marqués par le logo de l'APAUS, du PNUD mais également des Partenaires impliqués (USAID et USA).

Les sites Web de l'APAUS et du PNUD (MRT) ne sont pas très alimentés en données sur l'évolution du projet.

Les PTF et l'APAUS ne sont pas très visibles dans les zones d'intervention du projet (très peu de panneaux signalétiques visibles). Les quelques panneaux qui existent ont été fixés sur les bâtiments qui abritent les PTFM il y a seulement quelques jours et ces panneaux en français n'ont pas pris en compte le fait que la plupart des cibles quand ils le peuvent, ne savent lire qu'en arabe (sauf au niveau de la PTFM de démonstration installée à Al Khawara dans le Trarza et en partie dans le Gorgol).



Pour le genre, la conception de l'action fait suite à un diagnostic différencié entre genre qui prend en compte la spécificité des femmes au niveau national et rural.



Le projet n'a pas été conçu et mis en œuvre selon une approche différenciée des bénéficiaires en termes de genres, mais il cible plus spécifiquement les femmes (Output 2 : Renforcement des capacités des femmes pour réduire la pauvreté). Celles-ci et les enfants tireront un bénéfice réel de la mise en œuvre du projet (Confort domestique par effet revenu généré, Accès aux moyens de communication, d'information et de loisirs, Accès à la force motrice pour l'allègement des travaux domestiques, toutes choses induites par l'accès aux services énergétiques modernes à travers la PTFM).

La problématique environnementale est au cœur de la conception de l'action (choix pour des plateformes solaires) et le projet respecte les besoins environnementaux. Les options et choix énergétiques envisagés par le projet (justifiés depuis la conception de l'action par des préoccupations environnementales de portée mondiale) concernent pour l'essentiel, l'électrification rurale décentralisée (adaptée aux localités de petite taille) à travers l'outil "Plateforme (PTFM) solaire", la Mauritanie ayant un potentiel énorme en matière d'énergie solaire. Mais certains risques environnementaux n'ont pas été identifiés depuis la conception du projet (notamment *en ce qui concerne la gestion des déchets en batteries de stockage de l'énergie des systèmes solaires photovoltaïques*).

C'est un projet qui poursuit (entre autres) des résultats relatifs au renforcement des capacités nationales et locales en matière de gouvernance du secteur de l'électrification rurale. L'opération consiste à favoriser l'accès durable des populations rurales (ces cibles-bénéficiaires sont pauvres et constituent un groupe différencié) de trois régions (les 2 Hodhs et le Gorgol) à l'électricité pour la réduction de la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'opération vise (à travers l'accès durable des populations rurales à l'électricité) à réduire les écarts économiques entre les groupes favorisés et défavorisés (aplanir les conflits potentiels pouvant résulter des écarts entre les niveaux de vie).

L'action vise en dernier ressort le Développement Humain à travers l'accès durable aux services énergétiques modernes et la réduction de la pauvreté. Sa mise en œuvre obéit aux intérêts publics et privés (Etat de la Mauritanie, Collectivités territoriales de la zone cible, Opérateurs privés, populations-usagers). Bien que les aspects Droit de l'Homme ne soient pas expressément en exergue, les objectifs du projet contribuent à la promotion économique et à l'émancipation de l'Homme, toutes choses qui contribuent à la promotion des Droits de l'Homme.

IV. PRINCIPALES LECONS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Principales leçons tirées

Les quatre principales leçons (ou enseignements) tirées de cette évaluation du projet sont :

- Ce projet reste pertinent et d'actualité par rapport aux besoins et attentes de ses cibles et bénéficiaires ; mais, il n'a concerné qu'une vingtaine de localités rurales sur les milliers (plus de 5 000) de villages que compte la Mauritanie, dans un contexte où, tout porte à croire que, les perspectives d'évolution de la couverture énergétique du pays ne répondront pas à court et moyen termes aux besoins en services énergétiques des populations rurales de cette catégorie (groupes les plus démunis et vulnérables) qui constitue pourtant plus la moitié des mauritaniens.
- L'enthousiasme manifesté par les communautés bénéficiaires témoigne d'un effet global largement positif sur un plus grand nombre de personnes, grâce aux revenus tirés des activités génératrices de revenu (AGR) qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des communautés.
- L'introduction de la plateforme multifonctionnelle dans les villages a permis des changements considérables dans les conditions de vie des populations bénéficiaires, en particulier dans celles des femmes.
- Les principaux changements observés sur les bénéficiaires sont l'accroissement des revenus et des capacités financières, le renforcement de la vie associative et des capacités techniques, l'accroissement de la taille des organisations et l'adhésion massive au concept « Plateforme multifonctionnelle » ; ces changements sont accompagnés par l'extension de l'entrepreneuriat féminin et la contribution au développement local et à l'émancipation pour le relèvement des populations bénéficiaires.

4.2. Principales recommandations

Les cinq principales recommandations de cette évaluation sont les suivantes :

➤ **Recommandation 1 à l'attention du Gouvernement et du PNUD**

Il est important de poursuivre avec la mise en œuvre de ce projet afin de consolider ses acquis ; La mise à l'échelle (une plus large couverture géographique), à travers un « Programme national PTFM est nécessaire et justifiée. Mais pour ce faire, la formulation des actions devra tirer les leçons de ce projet pilote, pour ce qui est de :

- i) la qualité de la conception pour ne pas hypothéquer les résultats attendus ; et
- ii) l'efficacité et l'efficacités de la mise en œuvre.

➤ **Recommandation 2 à l'attention du Gouvernement et du PNUD**

Pour ce qui est de la conception d'un programme national PTFM :

- Au stade actuel des résultats de la recherche/développement menée en Mauritanie et ailleurs dans la sous-région, le choix technologique du module PTFM solaire reste pertinente et réalisable ; Mais, dans certains cas, il sera nécessaire d'hybrider les modules de PTFM avec des moulins non-solaire afin de faire face à l'urgence des besoins des populations en force motrice pour la mouture des graines ;
- la configuration du module de base de la PTFM devrait être adaptée au contexte car plusieurs composants (tels que les charges batteries 12 volts, le congélateur, le poste de soudure, le poste de pneumatique) ne se justifient pas tous pour les 2/3 des localités ciblées ; Par contre, le module complémentaire (système de pompage solaire pour

l'hydraulique à des fins agricoles ou domestiques) devrait être largement diffusé pour répondre au besoin de développement du maraîchage féminin (AGR) et d'amélioration du niveau nutritionnel des populations (y compris l'accès à l'eau potable) ;

- Le design et le coût actuels des abris pour les PTFM (villa de standing en pleine zone rurale) ne se justifient pas ; d'où la nécessité de revoir le volet génie civil qui grève lourdement le coût de revient d'un projet PTFM en Mauritanie ; et
- D'autres acteurs étatiques tels que les Ministères (*en charge de la promotion féminine, de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'environnement, etc.*), et non étatiques tels que le secteur privé et les Institutions de microfinance devraient prendre une part active aussi bien dans la conception que dans la mise en œuvre d'un programme national PTFM.

➤ **Recommandation 3 pour la formulation future du programme national PTFM**

Pour garantir l'efficacité et l'efficacités des actions futures, les stratégies de mise en œuvre (y compris le dispositif d'intervention, de coordination et de pilotage) et de sortie (de l'Etat et des PTF) devront être dûment élaborées, de même que tout ce qui a trait aux questions environnementales. Ces stratégies devraient accorder particulièrement une attention sur la représentativité des femmes dans les instances de décision au niveau local et une veille sur l'appropriation de l'outil PTFM par les femmes afin d'avoir plus de revenus pour leur promotion économique.

➤ **Recommandation 4 à l'attention du PNUD et du Gouvernement**

Un dispositif pour l'encadrement rapproché (voire de proximité) des populations bénéficiaires à travers un réseau d'animateurs ruraux relais serait incontournable pour un meilleur renforcement des capacités organisationnelles des populations bénéficiaires ; mais ceci n'exclut pas pour autant l'apport des Volontaires (du SNU ou du pays). En attendant la mise en place et la maturation d'un encadrement rapproché (relais locaux et/ou volontaires nationaux), il n'est pas conseillé de se passer de l'apport actuel du corps des VNU qu'il faudrait plutôt capitaliser.

➤ **Recommandation 5 pour la formulation future du programme national PTFM**

La formation des acteurs de mise en œuvre (équipe du projet ou du programme), et des bénéficiaires ruraux devrait être au centre des préoccupations (et donc des affectations de budgets) pour garantir la durabilité des apports-bénéfices de la PTFM. Pour les acteurs de mise en œuvre, la formation concerne pour l'essentiel les volets techniques liés à l'installation, au dimensionnement et au suivi de l'exploitation des PTFM. Pour les populations rurales bénéficiaires, la formation vise les aspects techniques élémentaires pour la gestion des PTFM, mais aussi les aspects organisationnels et les connaissances spécifiques concernant les AGR (Agriculture, commerce, etc.) ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau de suivi des indicateurs de résultats

Annexe 2 : Liste des villages bénéficiaires de l'action

Annexe 3 : Liste de l'échantillon de localités visitées par la mission

Annexe 4 : Programme de travail de la mission et liste des personnes rencontrées

Annexe 5 : Monographies des questionnaires et guides d'entretien

Annexe 6 : Liste de la bibliographie consultée

Annexe 7 : Termes de référence de la mission.

Annexe 1 : Tableau de suivi des principaux indicateurs de résultats

OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU PROJET		
INDICATEURS DE RÉSULTATS	RESULTAS OBTENUS	OBSERVATION
Output 1 : Renforcement de la sécurité alimentaire par la mise en œuvre de programmes spécifiques pour la réduction de la pauvreté et des disparités sociales et régionales.		
Pertinence des localités par rapport aux objectifs du programme	Très bonne	
Nombre de populations concernées	>10 000	> 15 000 si on prend en compte l'effet sur les localités environnantes
Populations formées	Aucune indication	
Comités mis en place et membres formés, encadrés	24 CVG mis en place	Fonctionnels plus ou moins
	Formation embryonnaires, sans statistiques sur le nombre de bénéficiaires et sans modules pédagogiques ¹⁰ Suivi intermittent et encadrement trop lâche.	
VNU recrutés	7 VNU	Encadrement non rapproché
Voyage d'étude réalisé	Aucune indication dans les rapports d'exécution du projet	
Nombre de PTFM en place et fonctionnelles	24 PTFM	Certains modules des PTFM n'ont jamais fonctionné ou rarement fonctionnés (moulin et charge batterie 12 Volt)fo
Nombre de CV et nombre de femmes membres	Aucune statistique fiable disponible ¹¹	
Nombre d'AGR et % des femmes	Aucune statistique fiable disponible ¹²	
Rapport de l'évaluation disponible	Etude d'évaluation de capacité	Analyse et résultats pertinents
Programme national de PTFM disponible	Non encore réalisé	
Atelier de partage et mobilisation des ressources organisé	Non encore réalisé	
Output 2 : Renforcement des capacités des femmes pauvres pour réduire la pauvreté (l'énergie au cœur du village pour la lutte contre la pauvreté)		
Pertinence des localités par rapport aux objectifs du programme	Très bonne	
Nombre de personnes qui utilisent les services des PTFM dans chaque zone	Aucune statistique fiable disponible ¹³	
Nombre des AGR appuyées		
% des femmes		
Nombre de comités mis en place	24 CVG mis en place	Fonctionnels plus ou moins
Plan de renforcement des capacités disponible et mis à jour	Etude d'évaluation de capacité disponible	Plan effectif non élaboré
Rapport de l'évaluation disponible	Le projet n'a pas fait l'objet d'évaluation globale intermédiaire ; Mais il existe divers rapports narratifs d'exécution et de rapport de suivi du Comité de pilotage	
Appui au programme national de PTFM prêté	Appui au programme national de PTFM non encore élaboré	

¹⁰ Formation technique, comptable et économique et organisation des acteurs très rudimentaires et insuffisantes pour permettre une gestion et une exploitation correcte des PTFM.

¹¹ Insuffisance des rapports de suivi du projet en général et des rapports narratifs des VNU affectés à l'animation et encadrement des populations

¹² Idem note précédente

¹³ Idem note précédente

Rappel des principaux constats de l'étude d'évaluation des capacités commanditée par le Bureau du PNUD

1. La formation technique, comptable, économique ainsi qu'en organisation des acteurs est très rudimentaire, notoirement insuffisante, pour permettre une gestion et une exploitation correcte des PTMF.
2. Les acteurs ont tout au plus bénéficié d'un suivi intermittent et d'un encadrement trop lâche.
- 3 Le mécanisme de suivi-évaluation des plateformes qui est en vigueur ne répond pas aux normes requises pour les conduire à l'autonomie »
4. Les femmes des PTMF appartiennent à des coopératives, confinées à un de stade d'organisation embryonnaire.
5. Les hommes ont globalement la mainmise sur les plateformes, à qui on a donné une vague coloration féminine
6. Les ressources financières allouées à la formation, l'encadrement et le suivi des PTMF ne peuvent pas être clairement identifiées dans les PRODOCs, (cadre des activités) mais semblent relativement marginales.
7. Dans tous les villages abritant ou devant abriter des plateformes, les femmes sont organisées en coopératives, et exercent quelques AGR
9. D'importants écarts ont été notés entre les prévisions de recettes de l'étude socio-économique et les recettes réellement engrangées dans le cadre de l'exploitation.

Annexe 2 : Liste des villages bénéficiaires du projet

GORGOL

- 1) Youmanyiré,
- 2) Beiliguelitama,
- 3) Gourdiouma,
- 4) Aweinat,
- 5) Edeibini,
- 6) Néré Walo,

HODH EL GHARBI/

- 1) Legrayir,
- 2) Ségui,
- 3) Galala,
- 4) Ghligh wlad malick
- 5) Raghaâne Talhaya
- 6) Edebaye Sondage

HODH EL CHARGUI

- 1) Lebeyer,
- 2) Esleylihi,
- 3) Tough,
- 4) Lembaratt,
- 5) Legneybat,
- 6) Boutweykifaya,
- 7) Sghair 1,
- 8) Zbayir,
- 9) Louweyd,
- 10) Ehl mini,
- 11) Kessari 1
- 12) koumbi djoufi

TRARZA

- 1) Al Khawara (PTFM de démonstration)

Annexe 3 : Liste des localités visitées et des personnes rencontrés

Wilaya	Moughataa	Commune	Localité	Nom & Prénom	Fonction/Structure	Contacte
Nouakchott	Nouakchott	Nouakchott	Nouakchott	José LEVY	Adjoint RRP/PNUD	
				Aïchetou WAGUE	LTP/PNUD	20 44 38 11
				Oumou SOW	CPRP/PNUD	22 96 64 24
				Cherif M H KANE	Leader Thématique EE/PNUD	
				Amadou BA	Coordinateur SGP/PNUD	22 36 45 50
				Gustan OUATTARA	CP/VNU	20 80 61 49
				Sidi Khalifa	ART GOLD/PNUD	22 03 40 30
				Sékou Oumar COULIBALY	PNV/PNUD	22 36 41 18
				El Hassen Ould Teguedi	Suivi-Evaluation/PNUD	22 6629 94
				Abdoul Dakel LY	Coordinateur APAUS	44 70 27 27
				Salek Ould Ahmed	Chef Service PTMF	
Gorgol	Kaédi	Kaédi	Kaédi	Moustapha O/ Med Moctar	Hakem Adjoint	
				Cheikh O/ Abdallahi Aïda	Chef Centre CFPP/Kaédi	
				N'DIAYE Mamadou Abou	Conseiller Pédagogique/CFPP	
Gorgol	Kaédi	Néré Walo	Néré Walo	Lô Mohamed	VNU	22 67 60 74
				DATT Yéro Samba	Président CVG	
				Binta Daouda N'DIAYE	Trésorière CVG	
				Saïdou Samba DATT	Notable du Village	
				Harouna Moussa BA	Habitant du village	
				Ibrahima KANE	Gestionnaire Chargeur Batteries	
				DIOP Ousmane Amadou	Habitant du village	
				DATT Oumar Aliou	Habitant du village	
Gorgol	Kaédi	Ganki	Gourdiouma	GANGUE	Chef du village	
				Amar Ould Saloum	Président CVG	
				Djibi Amadou GANGUE	Exploitant Batteries	
				Marième Samba DIALLO	Trésorière CVG	

Wilaya	Moughataa	Commune	Localité	Nom & Prénom	Fonction/Structure	Contacte
				Bolo Harouna SALL	Exploitante Congélateur	
				Oumou Djibi GANGUE	Exploitante Moulin	
				Abou Mamadou DIALLO	Exploitant Ppste Téléviseur	
Gorgol	Maghama	Djowol	Guiraye Réwo	Oumar Amadou NIANG	Vice Président CVG	
				Hamidou Bocar SY	Habitant du village	
				Mamoudou LY	Habitant du village	
				Gueda Moussa DIALLO	Trésorière	
Brakna	Aleg	Bouhdida	Zaghlane	Vaoughou Mint Abeïdallah	Présidente Coopérative Femmes	
				Hassina Mint Abdallahi	Vice-Présidente Coop.	
				Sidi Ould	Exploitant de la PTFM (Privé)	
Hodh El Gharbi	Tamchekett	Sava	Ségui	NIANG Amadou Bocar	VNU	
				Lehbouss O/ Mohamed	Président CVG	
				Brahim VALL	Responsable Technique	
				Mohamed M'Bareck	Chef de Village	
				Mohamed Ahmed Bouh	Rep de l'Entreprise (COGER)	
Hodh El Gharbi	kobonni	Kobonni	Kobonni	Mohamed O/ Nani	Hakem Adjoint	
	kobonni	Kobonni	Kobonni	Dedde O/ Ahmed	Maire de la Commune	
	kobonni	Gogui Zemmal	Araghane Talhaya	Salah O/ Ahmed Zeid	Chef de village	
				Cheikh O/ Ghoueibir	Président CVG	
				Messaouda Mint Soueika	Membre du CVG	
				Lekhdeira Mint Dama	Membre du CVG	
				Fatma Mint Billal	Membre du CVG	
Hodh El Chargui				Mohamed Mahmoud M'Beiry	VNU	
				Cherif Brahim	VNU	
	Néma	Bangou	Lembaratt	Sénaba Ould Bilal	Chef de Village	
				Mohamed O/ Med Mahmoud	Habitant du village	
				Med Mahmoud O/ Senad	Habitant du village	
				Salek Ould Hamadi	Habitant du village	

Wilaya	Moughataa	Commune	Localité	Nom & Prénom	Fonction/Structure	Contacte
				Moustapha O/ Ahmed	Habitant du village	
Hodh El Chargui	Néma	Oum-Avnadech	Laabeïr	Sidiya Ould Hademine	Maire Adjoint de la Commune	
				Sid'Ahmed O/ Messaoud	Chef de Village	
				Fatma Mint Med Yislim	Présidente du CVG	
				Youba O/ Lemaana	Adj. Au Trésorier	
				Cheikh Ould Youba	Technicien du CVG	
				Balati O/ Mohamed	Exploitant du Moulin à Grains	
				Boulala Mint Mohamed	Exploitante du Congélateur	
				Abdallahi O/ Ahmed	Habitant du village	
				Sidi O/ Bounana	Habitant du village	
Hodh El Chargui	Néma	Oum-Avnadech	Zbeïre	Cheikh O/ Mohamed	Président du CVG	
				Mohamed O/ Sidi Mohamed	Technicien du CVG	
				Navissa Mint Med Mahmoud	Exploitante du Chrgeur de Batteries	
				Jouada Mint Boubou	Exploitante du Congélateur	
				Aboubechrine O/ Sidi Mohamed	Habitant du village	
				Salka Mint Sidi Mohamed	Habitante du village	
Hodh El Chargui	Néma	Oum-Avnadech	Boutweykifaya	Ely Ould Eïda	Représentant du Chef de Village	
				Laoula Ould Eïda	Notable du Village	
				Zeïni Ould Ighaly	Notable du Village	
				Lala Vatma Mint Yemehlou	Président de Coopérative (féminine)	
				Béba Mint Mohamed	Trésorière de la Coopérative	
				Raghiya Mint Boubacar	Membre de la Coopérative	
				KONE Mamoudou Amadou	VNU	
Hodh El Chargui	Timbédra	Bousteïla	Koumbi Djoufi	Mohamed Vadel	Chef de village et Président du CVG	
				Oumou Mint Med Laghdaf	Exploitante du Congélateur	
				Marième Mint Raghiya	Trésorière	
				Jiwary Mint Mohamed	Présidente de Coopérative	
				Vetha Ould Cheikhna	Habitant du village	

Wilaya	Moughataa	Commune	Localité	Nom & Prénom	Fonction/Structure	Contacte
Hodh El Gharbi	Aïoune	Aïoune	Aïoune	Med El Mocatar O/ Med Ahmed	Président ONG "ODZASAM"	
Trarza	Keurmacène	M'Ballal	Alkhawara	Abdallahi Horma	Président CVG/Exploitant machines	
				Cheikhani O/ Maham	Exploitant Congélateur	
				Cheikh Alioune O/ Mami	Exploitant Chargeurs Batteries Tél.	
				Aïchetoou Bouna M/ Maham	Exploitante de la B.C. des femmes	
				Mint Tolba Tagui	Membre Coopérative des femmes	
Nouakchott	Nouakchott	Nouakchott	Nouakchott	Amadou BA	Coor. P.N./Microfinancement fem	
				Hamady O/ El Bekaye	Directeur/Direction de l'Insertion	
				Rouguiyatou LY	Directrice/Direction Promotion fem.	46422246
				Ghaliata Mint Mohamed Lefdil	Directrice Adj/DPF et Genre	22151827
				Sid'Ahmed O/ Iyoh	Directeur/Direction Formation Prof.	46750701
				José Javier Legara	UNION EUROPEENNE	
				Abdoul Dakel LY	Coordinateur Projet PTFM	44 70 27 27
				Mathieu LEGALIX	Chargé de Projets/Union Européenne	49 34 54 90
				Sidi Med O/ MAADH	Directeur Général/APAUS	46 41 25 67
				Nani Ould Louleidi	Directeur/SOMER	22 39 48 32
				El Moctar O/ Ahmédou	DG/TECHNO-SYSTEMS	36 30 51 02
				Lebat Ould Bou	COGER sarl	44 22 44 44
				Ely Ahmed Salem Oudelka	Directeur Adjoint/DSP/MAED	46 40 70 66
				Gustave OUATTARA	PVNU/PNUD	20 80 61 49
				SAMASSA	Représentant du GRET	22 30 70 52
				Colin RIEUTORD	Assistant Technique P. Erudi/GRET	22 88 92 10
				Coulibaly Cheikh Oumar	PNV/PNUD	22 36 41 18
				Oumou SOW	RPRR/PNUD	
				Chéri KANNE	Leader Thématique EE/PNUD	
				Limam Ould Abdawa	PNUD	
				Dah Sidi Bouna	Dircteur de l'Electricité/MPEM	36 30 88 94
				Mohamed Ould Tourad	Tenmiya	

Wilaya	Moughataa	Commune	Localité	Nom & Prénom	Fonction/Structure	Contacte
				Mohamed Melainine O/ Eyih	Directeur de l'INAP-FTP	46 46 08 76
				El Hassen Ould Teguedi	S & E/PNUD	
				Alassane DIAKITE	Coordinateur PDD/Ambassade USA	36 62 81 98
				Linda GREGORY	USAID	
				Mohamed Cheikh O/ Lehbib	Directeur de l'Emploi/DE	
				Moustapha O/ Zeidane	Chef Service de la Coopération/DE	
				P. KANNE Cheikh Sidi Ethmane	Professeur à l'Université/NKTT	37 17 25 84
				Ahmed O/ El Moktar	Chef Service Evaluation/Projet PTFM	48 3 33 37
				Salek O/ Ahmed	Chef Service PTFM/Projet PTFM	46 70 39 98

Annexe 4 : Programme indicatif de travail de la mission et itinéraire des visites de terrain

4.1. Programmation de la mission

Date	Nouakchott		Visite des sites et localités intérieures	
		Activités	Localités	Activités
Dimanche 18/01		Rencontres institutionnelles, Echanges avec les PTF et les acteurs non étatiques tels que les ONG parties prenantes ; Recherche et analyse documentaires ; Préparation de la visite de terrain à l'intérieur du pays		
Lundi 19/01	X			
Mardi 20/01	X			
Mercredi 21 /01	X			
Jeudi 22/01	X			
Vendredi 23/01	X			
Samedi 24/01	X			
Dimanche 25 / 01	X			
			Gorgol	
Lundi 26/01			Nére Walo	
Mardi 27/01			Gourdjoumo	
Mercredi 28/01			Guiraye	
Jeudi 29/01			H. Gharbi	Voyage sur Guiraye - Kiffa
Vendredi 30/01			Zeklane	
Samedi 31/01			Segedi	
Dimanche 1/ 02			Aioun	
Lundi 2 /02			Ragantalhaya	
Mardi 3/02				Voyage Aioun-Tembedra
Mercredi 4/02			Zbair	
Jeudi 5/02			Koumbidjoufi	
Vendredi 6 /02				Voyage Tembedra-Boutweykifaya
Samedi 7/02			Boutweykifaya	
Dimanche 8/02			Lebeyé	
Lundi 9/02			Lembarat	
Mardi 10/02				Voyage retour sur Nouakchott
Mercredi 11/02				
Jeudi 12/02	x	Poursuite rencontres PTF, Acteurs étatiques ;		
Vendredi 13/02	x			
Samedi 14/02	x	Elaboration Draft Rapport de mission		
Dimanche 15/02	x			
Lundi 16/02	x	Dépôt du Draft		
Mardi 17 /02	x			
Mercredi 18/02	x	Poursuite Rédaction rapport		
Jeudi 19/02	x			
Vendredi 20/02	x			
Samedi 21/02	x			
Dimanche 22/02	x			
Lundi 23/02	x		Réunion d'échange sur le Draft	
Mardi 24/02		Retour à Dakar du CI		
Mercredi 25/02		Prise en compte des apports ; Finalisation et dépôt du Rapport final de mission	Travail à domicile	
Jeudi 26/02				
Vendredi 27/02				
Samedi 28/02				

4.2. Itinéraire de la mission de terrain

Wilaya	Moughataa	Commune	Localité	Date	Structures visitées et personnes rencontrées	Observations
nuité à Kaédi				27/01/2015		
Gorgol	Kaédi	Néré Walo	Néré Walo	28/01/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG
Gorgol	Kaédi	Ganki	Gourdiouma	28/01/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG
nuité à Kaédi				28/01/2015		
Gorgol	Kaédi	Kaédi	Kaédi	29/01/2015	Moughataa de Kaédi (Rencontre avec l'Adjoint au Hakem)+ (le Chef Centre du CFPP et son Conseiller)	
Gorgol	Maghama	Diowol	Guiraye Réwo	29/01/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	Plateforme du GRET Tenmiya et APAUS (toujours non restituée)
nuité à Kaédi				29/01/2015		
Brakna	Aleg	Bouhdida	Zaglance	30/01/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	Plateforme du GRET restituée à l'APAUS/l'exploitation est assurée par un commerçant privé
Nuité à Kiffa				30/01/2015		
Nuité à Kiffa				31/01/2015		
Hodh El Gharbi	Tamchekett	Savaa	Ségui	01/02/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	Plateforme de l'APAUS/PNUD; l'exploitation est assurée par le CVG
nuité à Kiffa				01/02/2015		
Hodh El Gharbi	Koboni	Gogui Zemmal	Araghane Talhaya	02/02/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG
nuitée à Aïoune				02/02/2015		
Hodh El Chargui	Néma	Néma	Néma	03/02/2015	Rencontre avec Hakem Adjoint	
nuitée à Néma				03/02/2015		
Hodh El Chargui	Néma	Bangou	Lembaratt	04/02/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG
nuitée à Néma				04/02/2015		
Hodh El Chargui	Néma	Oum-Avnadeche	Laabeïr	05/02/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG

Wilaya	Moughataa	Commune	Localité	Date	Structures visitées et personnes rencontrées	Observations
nuitée à Adala				05/02/2015		
Hodh El Chargui	Néma	Oum-Avnadeche	Z'Beyere	06/02/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG
nuitée à Timbédra				06/02/2015		
Hodh El Chargui	Néma	Oum-Avnadeche	Boutweykifaya	07/02/2015	PlateForme ultifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG
nuitée à Timbédra				07/02/2015		
Hodh El Chargui	Timbédra	Bousteïla	Koumbi Dioufi	08/02/2015	PlateForme ultifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG
nuitée à Aïoune				08/02/2015		
nuitée à Kiffa				09/02/2015		
nuitée à Rosso				10/02/2015		
Trarza	Keurmacène	M'Ballal	Alkhawara	11/02/2015	Plate Forme Multifonctionnelle/Comité Villageois de Gestion	l'exploitation des modules est assurée par le CVG
Retour à Nouakchott				11/02/2015		

Annexe 5. Monographies des questionnaires et guides d'entretien utilisés (Outils de collecte de données)

5.1. GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES DECIDEURS NATIONAUX, REGIONAUX ET LOCAUX

(Cibles : Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets, Maires, Chefs de services déconcentrés
étatiques, Elus, etc.)

Région (Wilaya)..... ./ Département (Moughata)..... /

Commune..... / Localité.....

Nom et Fonction de la cible rencontrée :

1. Partie introductive

- Informer les cibles sur les enjeux et objectifs de la mission d'évaluation

2. Prospective (à jauger)

- Niveau de connaissance du projet : A / B/ C/
- Niveau d'implication dans la justification et formulation du projet: A / B/ C/
- Niveau d'implication dans la mise en œuvre du projet: A / B/ C/
- Participation au pilotage et/ou suivi du projet: A / B/ C/

Commentaires :

.....

2. Perspectives

- Avis et suggestions pour l'évolution du projet.....
.....

-A : Très bon à bon ; B : Moyen à passable ; C : Insignifiant à nul

5.2. GUIDE D'ENQUÊTE DE PROXIMITÉ

(Cibles : leaders locaux, des populations bénéficiaires directes et des ONG et structures associatives à la base)

Région (Wilaya)..... / Département (Moughata)..... /

Commune..... / Localité.....

Nom et Fonction de la cible enquêtée :

Leader local P. bénéficiaire ONG/Srtuc Autre à spécifier
direct Associative

1. Partie introductive

1. Informer les cibles sur les enjeux et objectifs de la mission d'évaluation

2. Etat des lieux

Composants du Module PTFM de la localité :
PTFM installée en : / Phase 1/ ou Phase 2
PTFM sous contrat de maintenance : Oui.....depuis...../ Non.....
Si Oui ? : <ul style="list-style-type: none">• Service de Maintenance /Entreprise prestataire :• Qualité de la maintenance selon les bénéficiaires :
Population bénéficiaire (en nombre) :
Mode d'exploitation et de gestion :
Activités économiques dominantes de la PTFM

Principaux apports de la PTFM

Principales contraintes/Développement de la PTFM et Développement local
Effets et Impacts de la PTFM
Aspects durabilité
Principales activités économiques féminines promues par la PTFM
Contraintes/Promotion du Genre

Liste nominative des personnes enquêtées et ou présentes

Nom et Prénoms	Statut dans la localité	Statut/Projet PTFM

5.3. **GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS CLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

(Cibles : APAUS, PNUD, AUTRES BAILLEURS, Entreprises privées fournisseurs de biens et services)

Acteur clé :

Personnalité interrogée :/Fonction.....
...../Contact.....

1. Aspect pertinence du projet

- Pertinence/ Besoins des groupes cibles?
- Ancrage dans les politiques (nationale & sectorielle) du gouvernement ? et des partenaires et soutient ?

2. Aspect qualité de la conception du projet

- Validité, claire et cohérente de la logique d'intervention du projet?
- Modalités de mise en œuvre / capacités des partenaires ?
- Participations à la conception de l'action ?
- Prise en compte des aspects transversaux pertinents? (*environnement, genre, droits de l'homme et gouvernance, coordination des bailleurs ou autres*)
- *Cadre logique ?*

3. Aspect Efficience de la mise en œuvre de l'action

- Disponibilité usage des moyens et ressources prévus ?
- Mise en œuvre des activités ?
- Livraison des produits (biens/services) attendus ?
- Qualité de la participation et de la contribution des Partenaires?

4. Aspect Efficacité de la mise en œuvre de l'action

- Mesure d'obtention des effets directs prévus?
- Etat d'avancement du projet et probabilité d'atteinte de l'Objectif Spécifique?

5. Aspect impact de l'action

- Perspectives d'impact direct du projet (sa contribution au niveau de l'objectif global ?)
- Existence ou non des impacts indirects (positifs ou négatifs) ?

6. Aspect durabilité des acquis et stratégie de sortie

- Viabilité financière/économique de la continuation des bénéficiaires après la fin de l'opération ?
- Degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et les parties prenantes?
- Incidence de l'environnement politique, socioéconomique et socioculturel sur la durabilité de l'opération ?
- Contribution du projet au développement des capacités des partenaires?

9. Aspects horizontaux

- Qualité de la coopération entre partenaires de l'action/ développement des capacités ?
- Visibilité

10. Aspects transversaux

- Prise en compte pratique et stratégique du genre ?
- Respect des besoins environnementaux (développement durable)?
- Bonne gouvernance ?
- Promotion des droits de l'homme ?

• Principaux constats et Enseignements/Leçons

11. Aspect perspective d'évolution en programme national PTFM

Annexe 6 : Liste bibliographique

1. BTOR PPP-SD Mission Mauritanie 18-22 Déc. 2011 (FRENCH)
2. BTOR-Nouakchott Forum national PTFM-Mauritanie Mai2012-Comments UNDP/APAUS 2)
3. Canevas présentation expériences PMF V2 (2)
4. CR Mission Néré Walo
5. CR réunion Préparatoire Mission Identification Sites 4 aout Final
6. Doc de projet PTFM révision substantielle
7. Document de Synthèse Réunion CP N2
8. Plateforme Phase II - note de Synthèse Réunion CP N2
9. Plateformes Solaires Multifonctionnelles Pour la Lutte Contre la Pauvreté en Mauritanie
10. PTF II Project report CP du 29/07/2013
11. PV CELP Projet Plateformes-mai 2012
12. PV comité pilotage PTFM du 14 novembre 2013
13. PV comité pilotage PTFM du 27 février 2013
14. PV Comité Pilotage PTFM N2
15. PV CP N3 du 27/10/2011 plateformes
16. PV CP N3 du 27/10/2011
17. PV CP N4 du 08/04/2012 version III
18. PV Réunion du CP PTFM 13/08/12 final
19. PV Réunion du CP2-PTFM juillet 2012
20. PV réunion N1 PTFM 2 juin 2014 (3)
21. Rapport trimestriel CP1 28/05/2014
22. Rapport Atelier PTFM Nouakchott- finale
23. Rapport de Mission 2 PTFM Phase II HEC 1
24. Rapport de Mission 2 PTFM Phase II HEC final
25. Rapport mission 1 Kaédi
26. Rapport mission 2 Kaédi
27. Rapport Mission PTFM Néma
28. Rapport 1 PPPSD Mauritanie PTFM 02 avril 2012
29. Résumé activités PTFM 2012
30. RESUME EXECUTIF Mission renforcement-capacités
31. TDR poste de VNU
32. Rapports des VNU
33. IRENA-PNUD –RRA, juillet 2014
34. APAUS – PELEC II « Requête Facilité Energie ; UE-ACP, 2011 »
35. Draft Analyse de Gaps/SE4ALL, Mauritanie, novembre 2014
36. Mauritanie, DSPAR 2011-2015
37. Mauritanie, CSLP III, vol2 – Plan d’action 2011-2015

Annexe 7 : Termes de référence de la mission pour l'évaluation du projet « Plateformes Solaires Multifonctionnelles pour la Lutte contre la pauvreté en Mauritanie »

Contexte

La réduction de la pauvreté et des inégalités est une priorité nationale en Mauritanie. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), cadre de référence des politiques nationales de développement du pays, dont le dernier plan d'action couvre la période 2011-2015, met l'accent sur la nécessité d'ancrer davantage la croissance dans la sphère économique des pauvres. Il se focalise sur la réduction de la pauvreté en milieu rural et sur une plus grande prise en compte des inégalités de genre, le but étant de promouvoir une croissance durable qui profite à la majorité des Mauritaniens. A cet effet, la réduction de la pauvreté énergétique constitue un des domaines d'importance pour l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres et vulnérables, notamment en milieu rural où le profil (EPCV 2008) de pauvreté a montré une tendance à l'augmentation de l'incidence de la pauvreté avec 59,4% (contre 59% en 2004). C'est dans cette optique que la Mauritanie, avec l'appui du PNUD, a adhéré à l'initiative mondiale Energie Durable pour Tous (Juillet 2013) visant à i) garantir un accès universel aux services énergétiques modernes ii) doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelle mondiale et iii) doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial.

Le rapport sur la mise en œuvre du CSLP pour l'année 2013 indique que, malgré les avancées dans la mise en œuvre des politiques d'ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres à travers l'intensification des interventions, la « Mauritanie ne pourra gagner le pari de la réduction de la pauvreté que si elle parvient à relever un certain nombre de défis majeurs ».

Ces défis portent entre autres, au plan économique sur le développement du secteur privé et des infrastructures, la diversification des sources de croissance ; au plan géographique sur la priorité à accorder au milieu rural ; au plan social sur la promotion de l'accès des populations aux services sociaux de base et à l'emploi ; et concernant la gouvernance sur la cohésion sociale et l'environnement, notamment.

La croissance économique qui est estimée à plus de 6% en 2013, malgré une évolution appréciable dans les « secteurs des pauvres » comme l'agriculture (+9%), les industries manufacturières (+9%) ou encore la construction et les travaux publics (+5%), ne se traduit pas vraisemblablement en termes de réduction de la pauvreté et des inégalités, si l'on se réfère à l'évolution de l'IDH en 2013.

En effet, classée au 161^{ème} rang sur 187 pays avec un indice de développement humain (IDH) de 0,487 en 2013 (Rapport Mondial sur le DH de 2014), la Mauritanie a chuté de 2 points par rapport à 2012. En outre, avec une population estimée à plus de 3,5 millions d'habitants selon le recensement de 2013, dont 50,7% de femmes et 50% de jeunes de moins de 20 ans, d'importants efforts doivent être déployés pour répondre aux besoins croissants des populations à tous les niveaux.

Les autorités nationales réitèrent leurs engagements à poursuivre les efforts pour une réduction effective de la pauvreté et des inégalités en donnant la priorité au milieu rural et dans les secteurs qui profitent le plus aux groupes les plus démunis et les plus vulnérables. La création de l'Agence Nationale Tadamoune pour la Lutte contre les Séquelles de l'Esclavage, l'Insertion et la Lutte contre la Pauvreté en Mars 2013 découle de cet engagement.

Par ailleurs, le PNUD dispose d'un nouveau plan stratégique 2014-2017 qui recentre son action pour permettre une contribution plus effective et durable aux objectifs mondiaux et nationaux de réduction de la pauvreté. Il s'agit ainsi d'« aider les pays à assurer simultanément l'élimination de la pauvreté et une réduction sensible des inégalités et de l'exclusion ».

L'évaluation du projet « Plateformes solaires multifonctionnelles (PTFM) pour la lutte contre la pauvreté en Mauritanie » intervient dans ce contexte dans la perspective de contribuer à la mise en place d'un programme national de PTFM.

Objet du projet

Le projet objet de cette évaluation est relatif à la mise en place de PTFM pour la lutte contre la pauvreté appuyée par le PNUD et réalisée par l'APAUS (Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services). Il s'agit des différentes phases du projet pilote « PTFM pour la lutte contre la pauvreté en Mauritanie » qui a bénéficié de la

contribution de l'Ambassade des Etats Unis à travers la contrepartie de l'Aide Alimentaire auprès du CSA (Commissariat à la Sécurité Alimentaire) et de l'USAID, outre celle du Gouvernement et du PNUD.

Le projet a permis, à ce jour, la réalisation de 24 plateformes au cours des phases suivantes :

- De 2010 à 2011 : élaboration et mise en œuvre de la Phase I qui constitue une phase pilote du programme et qui a permis la réalisation de 11 Plateformes dans les régions du Hodh el Gharbi et du Hodh el Chargui, en partenariat avec le programme de prévention des conflits financés dans le cadre du fonds pour la réalisation des OMD.
- A partir de 2011, mise en œuvre de la phase II en 2 volets :
 - Volet 1 avec le soutien financier USA/CSA pour 8 PTFM dans le Hodh el Gharbi et le Gorgol,
 - Volet 2 avec le soutien de l'USAID dans le Hodh el Chargui pour 5 PTFM.

L'objectif général de ce projet est la stimulation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres, la réduction de la pauvreté et le développement socioéconomique durable. Plus concrètement, il s'agit de mettre en place des capacités locales (PTFM solaires et appui aux populations bénéficiaires) pour lutter contre la pauvreté, promouvoir la femme rurale et contribuer à la cohésion sociale ainsi qu'à la préservation de l'environnement. Le projet contribue aux efforts de réalisation des OMDs et notamment l'OMD3 sur l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir de la femme, en ciblant principalement les femmes rurales.

Cette expérience pilote est sensée, à terme, jeter les bases méthodologiques d'une vulgarisation des PTFM à l'échelle nationale par l'élaboration d'un programme national de PTFM qui, tout en contribuant au développement économique local porté essentiellement par les femmes, préserve l'environnement par la promotion des énergies renouvelables (le solaire entre autres).

Les résultats attendus et les produits du projet, ainsi que la stratégie de mise en œuvre sont décrits dans le document de projet. Le cadre de ressources et de résultats comporte des indicateurs pour apprécier les progrès et les résultats du projet.

L'expérience du projet a été mise à contribution pour la réalisation d'une plateforme au Trarza dans le cadre du projet sous régional financé par le Japon « Consolidation de la paix et de la gouvernance en Mauritanie ».

Objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation a pour but d'analyser l'expérience du projet en vue de dégager les leçons qui contribueront à son élargissement et sa mise à l'échelle dans le cadre d'un programme national de PTFM. Il s'agit de procéder à un examen approfondi du projet sous différents aspects (conception, mise en œuvre, suivi-évaluation, partenariats, réalisations ou résultats, etc.) afin de dégager les recommandations pertinentes et opérationnelles pour la mise en place d'un programme national.

Cette évaluation, qui permettra de mettre en lumière les succès et les échecs du projet et de tirer les leçons, pourra se baser sur les analyses disponibles, en particulier le rapport sur « l'évaluation des capacités et proposition d'un plan de renforcement des capacités des acteurs dans la fourniture de services de base » conduite dans le cadre du projet, les rapports de mise en œuvre du CSLP, le Renewables Readiness Assesment de la Mauritanie, etc. Elle sera également l'occasion de collecter l'ensemble des données nécessaires à l'évaluation de l'expérience et mettre ainsi à disposition les informations pouvant renseigner la situation de référence du futur programme national.

Critères clés de l'évaluation

L'étude doit aboutir à un rapport qui fait ressortir les éléments nécessaires à une appréciation objective des réalisations du projet et dans la mesure du possible, sa contribution à la réalisation des priorités nationales soutenues par le PNUD. Les critères essentiels à retenir pour cette évaluation axée sur les résultats concerneront la **pertinence** de l'intervention, son **efficacité** et **efficience**, ainsi que la **durabilité**.

Pour ce qui concerne la **pertinence**, l'évaluation étudiera celle relative aux :

- objectifs et la stratégie du projet par rapport aux priorités nationales et au mandat et priorités du PNUD ;
- ressources affectées et aux partenariats ;
- acteurs et parties prenantes du projet ;
- zones d'interventions, groupes cibles ;
- mécanismes et modalités d'intervention et de suivi et d'évaluation

Relativement à l'**efficacité**, l'évaluation analysera entre autres :

- La quantité et la qualité des activités réalisées et des résultats atteints par le projet en rapport avec la programmation ;
- La répartition et l'utilisation des ressources ;

- Les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation et le rôle des différents acteurs ;
- La contribution du projet à la réalisation des priorités du gouvernement appuyées par le PNUD ;
- Les partenariats développés.

Concernant l'*efficience*, l'évaluation s'intéressera, par rapport aux résultats réalisés ou atteints, à :

- L'utilisation des ressources du projet (adéquation des moyens et activités aux résultats à atteindre, bon usage des ressources, capacités d'exécution, etc.) ;
- Les partenariats mis en place, en lien avec les autres intervenants du secteur.

L'étude analysera la *durabilité* des résultats et de leurs impacts en termes de renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires nationaux et en terme de développement humain durable.

L'évaluation prendra en compte l'évolution du contexte national et international, ainsi que les priorités nationales définies dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), en lien avec les domaines prioritaires de l'UNDAF et du plan stratégique du PNUD.

Résultats attendus

Cette évaluation doit permettre aux différentes parties prenantes d'apprécier le projet sous la dimension des quatre critères d'analyse, pour en tirer les leçons appropriées, et de disposer des recommandations pertinentes pour la prise de décisions. A cet effet, l'évaluation collectera toute la panoplie de données pertinentes et fournira les informations et analyses sur :

- L'état de la mise en œuvre du projet et des progrès réalisés par rapport aux différents objectifs retenus ainsi qu'une appréciation de la nécessité ou non de poursuivre l'expérience ;
- Les facteurs ayant influencé positivement ou négativement à tous les niveaux l'atteinte des objectifs du projet ;
- Le degré d'atteinte des résultats du projet en mettant en exergue la contribution à la promotion du rôle des femmes d'une part et du développement durable d'autre part ;
- Les Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques du projet ;
- Les stratégies de partenariat développées et leur efficience ou non pour l'atteinte des résultats ;
- La définition d'orientations claires, de suggestions ou de recommandations pertinentes (en termes de résultats à atteindre, d'actions à entreprendre, de partenariat à développer, etc.) ainsi que les données de base nécessaires pour élargir l'expérience des PTFM dans la perspective d'un changement d'échelle et de la formulation ultérieure d'un programme national PTFM basé sur les acquis et enseignements de ce projet et sur les perspectives en rapport avec l'initiative mondiale SE4ALL (Energie durable pour tous à l'horizon 2030) ;
- L'identification et la documentation des enseignements qui en résultent en termes de bonnes ou de mauvaises pratiques ; L'opportunité et les modalités d'élaboration d'un programme national de PTFM ainsi que les conditions de sa mise en œuvre efficiente ;
- Tout élément jugé nécessaire pour une appréciation complète et opérationnelle de cette action et une bonne orientation de celles à venir en vue de promouvoir de manière efficiente la généralisation de cette expérience en Mauritanie.

Produits attendus

1. **Un rapport final de l'évaluation** qui devra inclure, au minimum, les éléments suivants : un résumé analytique d'un maximum de trois pages en versions française et anglaise, une introduction, une description de la méthodologie d'évaluation, l'analyse de l'expérience du projet selon les 4 critères assortie de recommandations précises indiquant les responsables et un calendrier indicatif de mise en œuvre avec les hypothèses de faisabilité. Le résumé devra faire la synthèse des constats, conclusions et recommandations de l'évaluation.
2. **Une présentation PowerPoint** indiquant le processus, les objectifs et les principales conclusions et recommandations de l'évaluation devra être préparée et présentée lors de la réunion de debriefing au terme de la mission et dans le cadre d'une réunion technique sur les résultats de l'évaluation.

Tenant compte du processus de conduite de l'évaluation, les produits spécifiques par étape sont :

- Une note introductive (rapport initial), soumise dans un délai maximum de 3 jours après le commencement, qui décrit de façon détaillée l'approche méthodologie qui sera adoptée tout au long de l'évaluation en spécifiant le cadre d'analyse, la méthodologie, le plan d'exécution de la mission et une liste des exigences en matière de ressources ou de dispositions à prendre par le PNUD et l'APAUS en relation avec l'exécution de la mission.

- Un rapport provisoire à soumettre 21 jours après l'adoption de la méthodologie et qui fera l'objet d'une présentation à la réunion technique avec les parties prenantes pour échanger sur les premiers constats, conclusions et recommandations de la mission.
- Un rapport final incluant un résumé du rapport ainsi que tous les documents annexes au maximum une semaine après la réception des commentaires et suggestions apportés par le PNUD, l'APAUS et les autres parties prenantes/partenaires concernés ainsi que celles de la réunion technique.

Les différents produits devront être élaborés en français et remis sous format papier et sous format magnétique (clé USB).

Méthodologie, approche et durée de l'évaluation

L'évaluation sera conduite par un consultant international, chef de mission et un consultant national qui devront proposer la méthodologie appropriée, au regards des objectifs de l'évaluation. Elle devra recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'étude. En particulier, elle sera basée sur :

- la revue et l'étude de la documentation clé (exploitation des dernières informations et données d'enquêtes ou autres sources disponibles (RGPH 2012, EPCV 2008, enquêtes MICS, ...) pour la période du projet, études et informations financières, rapports de consultations, documentation concernant le projet et d'autres projets et programmes similaires du PNUD ou d'autres acteurs, etc.) ;
- les rencontres et entretiens avec les acteurs concernés, les partenaires, les personnes ressources... ;
- les questionnaires individuels ou de groupe auprès des différentes parties prenantes (services de l'administration, secteur privé, collectivités locales, société civile, Partenaires au développement, populations cibles, etc.) ;
- les techniques participatives ou toute autre méthode de collecte de l'information pertinente ;
- l'exploitation et l'analyse des informations collectées en vue de la production du rapport.

La durée de l'étude est de 35 jours ouvrables, étalée sur une période de 2 mois calendaires, et est répartie comme suit, à titre indicatif, en attendant le chronogramme qui sera retenu sur la base de la méthodologie et du plan de travail proposés par l'équipe au démarrage de l'évaluation :

Principales tâches à réaliser	Responsables d'exécution	Durée
Briefing avec le PNUD et les partenaires nationaux (APAUS, MAED, MPEM, etc.)	PNUD, APAUS.	1j
Élaboration et transmission d'un rapport initial : compréhension du mandat, méthodologie à suivre, répartition des tâches entre les membres de l'équipe et chronogramme de l'intervention - Présentation par l'équipe des consultants/revue et validation par le PNUD et les partenaires nationaux du rapport initial.	Équipe de consultants	3j
Recherche documentaire, Analyse et exploitation de la documentation, Premiers résultats de l'étude, Collecte et analyse des informations complémentaires (incluant une mission de terrain d'une semaine), Concertation et échanges avec les acteurs et partenaires... en vue de la production du Rapport provisoire	Équipe de consultants	21
Termes de référence de la réunion technique, présentation des résultats de l'évaluation, animation de la rencontre et rapport avec les recommandations et commentaires à considérer pour l'évaluation	Équipe de consultants	3j
Finalisation du rapport en tenant compte des résultats de la réunion technique et des commentaires reçus : Premier draft du rapport final	Équipe de consultants	3j
Débriefing avec le PNUD et les partenaires nationaux	Équipe de consultants	1j
Revue du rapport après relecture des commanditaires : Version finale du rapport	Équipe de consultants	3j
Durée totale		35j

Le rapport provisoire sera partagé avant la tenue de la réunion technique et un délai maximum d'une semaine, parallèlement à la préparation de l'atelier, sera accordé aux différents partenaires concernés pour faire part de leurs commentaires et observations lors de la réunion technique ou en les envoyant directement aux consultants ou au PNUD. Le Leader thématique de l'unité pauvreté et le Coordinateur du projet (aichetou.wague@undp.org et dakel.ly@acces.mr) sont les points focaux de cette évaluation, le spécialiste du suivi-évaluation du bureau du PNUD assurera un contrôle de qualité sur tous les produits de la mission d'évaluation

(elhasen.teguedi@undp.org). Le travail sera réalisé avec l'appui technique et la collaboration du PREP (Projet régional énergie pauvreté du Centre régional du PNUD pour l'Afrique) de Dakar, sis Immeuble E, Complexe CETAMIL Point E - Dakar, Sénégal (bouba.oualy@undp.org; Tel ; +221 33 869 16 33).

Qualifications requises

La prestation sera assurée par une équipe de consultants comprenant un Consultant International et un Consultant National dont les profils sont décrits ci-dessous :

1. ***Le consultant international***, chef de mission, doit avoir le profil ci-dessous :

Éducation: Diplôme universitaire niveau Master 2 (au moins Bac+5) en sciences économiques, sciences sociales ou études du développement.

Expérience:

- Un minimum de 10 années d'expérience professionnelle générale, et de travail spécifiques dans le domaine de l'évaluation de projet de développement ;
- Une expérience de travail sur le genre et dans le domaine de la promotion des activités économique des femmes est un atout
- Une expérience pertinente de l'accès aux services énergétiques modernes en milieu rural et du lien avec les politiques et programmes de développement durable.

Langue(s) : Français, la bonne maîtrise de l'anglais est un atout.

Autres qualifications:

- Une expérience avec le Système des Nations Unies, en particulier le PNUD et une bonne connaissance de son mandat est un atout ;
- Etre capable de conduire une évaluation indépendante avec une bonne capacité d'analyse et une capacité rédactionnelle de rapport d'évaluation ;
- Etre capable de travailler en équipe, de communiquer et d'assurer un leadership ;
- Faire preuve d'initiative, de réactivité, d'objectivité, d'organisation et avoir une bonne méthodologie dans l'exécution du travail d'évaluation.

2. ***Le consultant national*** doit avoir le profil ci-dessous :

Éducation: Diplôme universitaire (au moins Bac+4) en sciences économiques ou sociales, ou disciplines assimilées.

Expérience:

- Un minimum de 5 années d'expérience professionnelle générale et dans la gestion et/ou le suivi et l'évaluation de programme ou projet de développement ;
- Une bonne connaissance de la problématique du genre en Mauritanie ;
- Une expérience prouvée de travail sur les questions de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'énergie en Mauritanie est un atout.

Langue(s) : Français avec bonne connaissance des langues parlées dans les localités du projet (Poular ou Hassaniya) comme atout.

Autres qualifications:

- Expérience de travail dans l'administration mauritanienne et familiarité avec les projets avec les partenaires au développement, notamment le Système des Nations Unies est un atout ;
- Capacité de travail en équipe et de communication ;
- Faire preuve de réactivité, d'objectivité, d'organisation et avoir une bonne méthodologie dans l'exécution du travail d'évaluation.

Critère de sélection

La proposition du consultant sera évaluée sur la base de critères techniques et financiers.

- a) Les critères techniques représenteront 70% et comprennent la qualification académique, la note méthodologique produite dans la soumission pour la conduite de l'évaluation, l'expérience générale de travail et l'expérience spécifique, tels qu'indiqués dans la partie qualification requise.
- b) Les critères Financiers pour 30%, sur la base de l'évaluation proportionnelle des offres financières des Bureaux d'études/consultants qualifiés techniquement (au moins 80% de la note technique).